

DOUARNENEZ (Finistère)



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



Kerstrat - Rue Morvan Lebesque

Rapport de diagnostic archéologique
arrêté de prescription n°2018-064

Ronan BOURGAUT

avec la collaboration de :

Ronan PERENNEC

Bertrand GRALL

Muriel FILY

Yoann DIEU



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

BOURGAUT Ronan, 2020, *Douarnenez (Finistère Bretagne), Kerstrat - rue Morvan Lebesque*, Rapport de diagnostic archéologique, Le Faou, Centre départemental de l'Archéologie du Finistère, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de diagnostic archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service régional de l'archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n°78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

La prise de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de la courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit de la communication, exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduite, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n°78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

Sommaire

Cadre administratif, technique et scientifique	6
Fiche signalétique de l'opération	7
Intervenants	8
Notice	9
Thésaurus	10
Localisation de l'opération	11
Documents administratifs	13
Présentation de l'opération - Résultats archéologiques	18
1. Présentation générale de l'opération	19
1.1. Contraintes et mode d'intervention	19
1.3. Traitement des archives du sol	19
1.4. Contextes topographique, géologique et archéologique	19
1.4.1. <i>Topographie et paysage</i>	19
1.4.2. <i>Contexte géologique (fig. XX)</i>	19
1.4.3. <i>Contexte archéologique (fig. XX)</i>	20
2. Résultats archéologiques	22
2.1. Les fossés du cadastre napoléonien et les structures modernes	22
2.1.1. <i>Les grandes limites parcellaires</i>	22
2.1.2. <i>Les autres structures modernes</i>	25
2.2. Un occupation agraire d'époque gallo-romaine	28
2.2.1. <i>Un réseau d'enclos quadrangulaires</i>	28
2.2.2. <i>Un ensemble de fossés isoclines</i>	30
2.2.3. <i>un petite fosse de stockage</i>	32
2.3. Un foyer à pierres chauffées	32
2.4. Les structures indéterminées	33
Conclusion	34
Bibliographie	35

Inventaires techniques	37
1. Liste des figures	38
2. Liste des Unités stratigraphiques	39
3. Liste des photographies	45
4. Inventaire du mobilier	47
5. Inventaire des minutes de terrain	48

Première section :

Cadre administratif, technique et scientifique

Fiche signalétique de l'opération

Identité du site

N° du site :	
Département :	Finistère
Commune :	Douarnenez
Code Insee de la commune	29046
Adresse :	Kerstrat - rue Movan Lebesque
Données cadastrales :	AV 35 ; AW 8, 103 et 106
Coordonnées Lambert (III étendu - NGF) :	X : 48,086507 Y : - 4,297555 Z: 71,58
Propriétaires du terrain :	Commune de Douarnenez

Opération

Nom de l'opération :	DOUARNENEZ (29) – KERSTRAT
Arrêté de prescription :	Arrêté n° 2018-064 en date du 20 février 2018
Arrêté de désignation du responsable :	Arrêté n° 2018-144 en date du 30 avril 2018
Titulaire :	Ronan Bourgaut, responsable du Centre départemental d'archéologie du Finistère
Organisme de rattachement :	Conseil Départemental du Finistère - DCPS / CDPM / Mission Archéologie - Centre Départemental de l'Archéologie
Type d'opération :	Diagnostic archéologique
Raison de l'opération : :	Création d'un lotissement
Aménageur :	Commune de Dournenez
Emprise totale :	38 436 m ²
Surface totale sondée :	2 890 m ²
Dates d'intervention :	du 14 au 24 mai 2018

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique :

Centre Départemental d'Archéologie du Finistère - 16, route de Térénez 29590 Le Faou.
Tél. 02 98 81 07 21 - archeologie@finistere.fr

Intervenants

Direction scientifique

Ronan Bourgaut
Responsable, Centre départemental de l'Archéologie du Finistère

Jean-Charles Arramond
Chargé de Mission, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Intervenants administratifs

Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil Départemental du Finistère
32, boulevard Duplex - 29000 Quimper

Yves Menez, conservateur régional de l'archéologie
Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Ronan Bourgaut, responsable, Centre départemental de l'Archéologie
Centre Départemental de l'Archéologie - 16, route de Térénez 29590 Le Faou

Jean-Charles Arramond, chargé de mission
Service Régional de l'Archéologie - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Intervenants scientifiques et techniques

Préparation du chantier :
Ronan Bourgaut (CDA29)
Ronan Pérennec (CDA29)

Fouille et relevés de terrain :
Ronan Bourgaut (CDA29)
Ronan Pérennec (CDA29)
Muriel Fily (CDA29)
Bertrand Grall (CDA 29)

Prises de vues, infographie, traitement des données, réalisation du rapport :
Ronan Bourgaut (CDA29)
Ronan Pérennec (CDA29)
Bertrand Grall (CDA29)

Terrassements :
pour COLAS, Entreprise SARL Kéritel TP - Kervenargant
29790 Confort-Meilars - 02 98 74 27 32

Notice

Dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Kerstrat par la commune de Douarnenez, ce diagnostic archéologique visait à explorer ce secteur en situation de plateau à l'est de la commune de Douarnenez, en surplomb de l'anse du Ris (ou Ry) et de la vallée du ruisseau du même nom. L'opération dont l'emprise s'étendait sur près de 4 hectares concernait une zone anciennement en pâture, formée de deux parcelles, et un ancien bâtiment d'usine, aujourd'hui détruit.

L'opération a montré l'existence d'un dense réseau de fossés, pour la plupart reliquats de parcelles anciens figurant sur le cadastre napoléonien, sous la forme de doubles fossés encadrant d'anciens talus. Quelques fosses de plantations et alignements de trous de piquets (clôture) peuvent être situés dans ce contexte agraire récent. D'autres éléments fossoyés rectilignes, moins puissants, situés au nord de l'emprise, semblent dessiner un enclos s'inscrivant dans un système orthonormé orienté à N13°. Le caractère ancien de cet enclos fait peu de doute et, si on lui associe un mobilier épars évoquant une ambiance chronologique située durant l'Antiquité (probablement au I^{er} siècle ap. J.-C.), on peut l'interpréter sans trop de risque comme une structuration agraire de cette époque. Quelques structures en creux, dont une probable fosse de stockage isolée, ainsi que quelques petits fossés peu épais, isoclines aux axes de l'enclos, sont à situer dans ce contexte d'occupation. D'autres éléments fossoyés, très mal conservés, évoquent la présence d'une architecture légère en bois et torchis. Pour autant, aucun matériel associé ne permet d'y attribuer une datation. Enfin, à l'est du terrain évalué, a été mise en évidence une petite fosse-foyer à pierres chauffées, isolée de toute autre élément structurel et sans aucun mobilier associé pouvant apporter un indice de datation plus précis qu'une large fourchette allant du Néolithique à l'âge du Bronze.

Plus généralement de nombreuses petites fosses de toutes formes, peu profondes, souvent récemment comblées, ainsi que de nombreuses traces de réseaux racinaires ou de plantations récentes, de chablis et de possibles réseaux de fousseurs, ont perturbé la lecture du site dans un substrat constitué d'une matrice de schiste délité souvent mêlé d'argile. A ce constat s'ajoute une réelle indigence de mobilier qui ne plaide pas, quoi qu'il en soit, en faveur d'un secteur d'habitat, mais plutôt d'une zone à vocation agraire de ce site de Kerstrat.

Thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chacolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Recent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque médiévale
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Fossé
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Autre

Mobilier

nb

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre (TCA)

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Localisation de l'opération

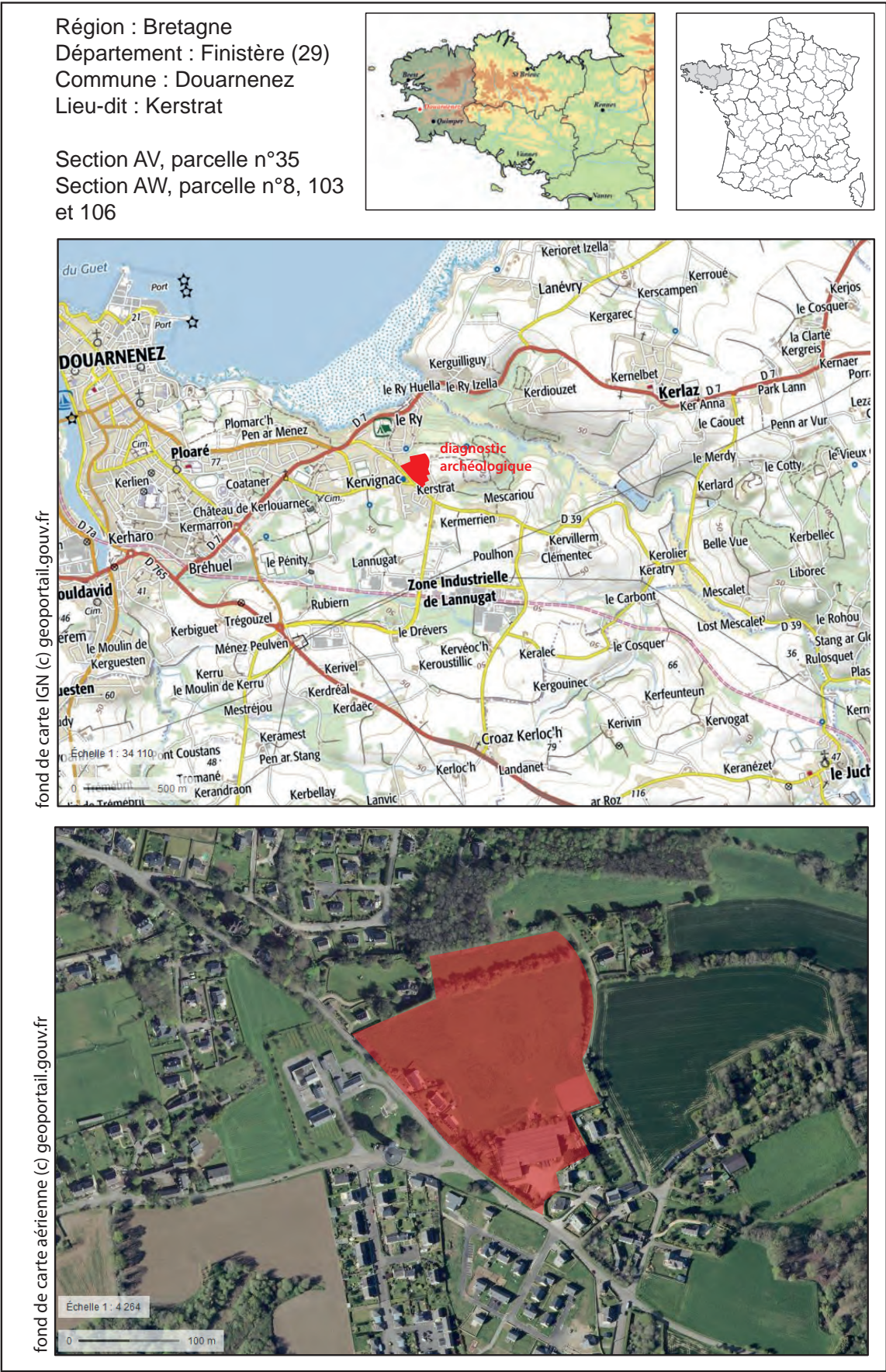


figure 1 : localisation géographique du diagnostic.

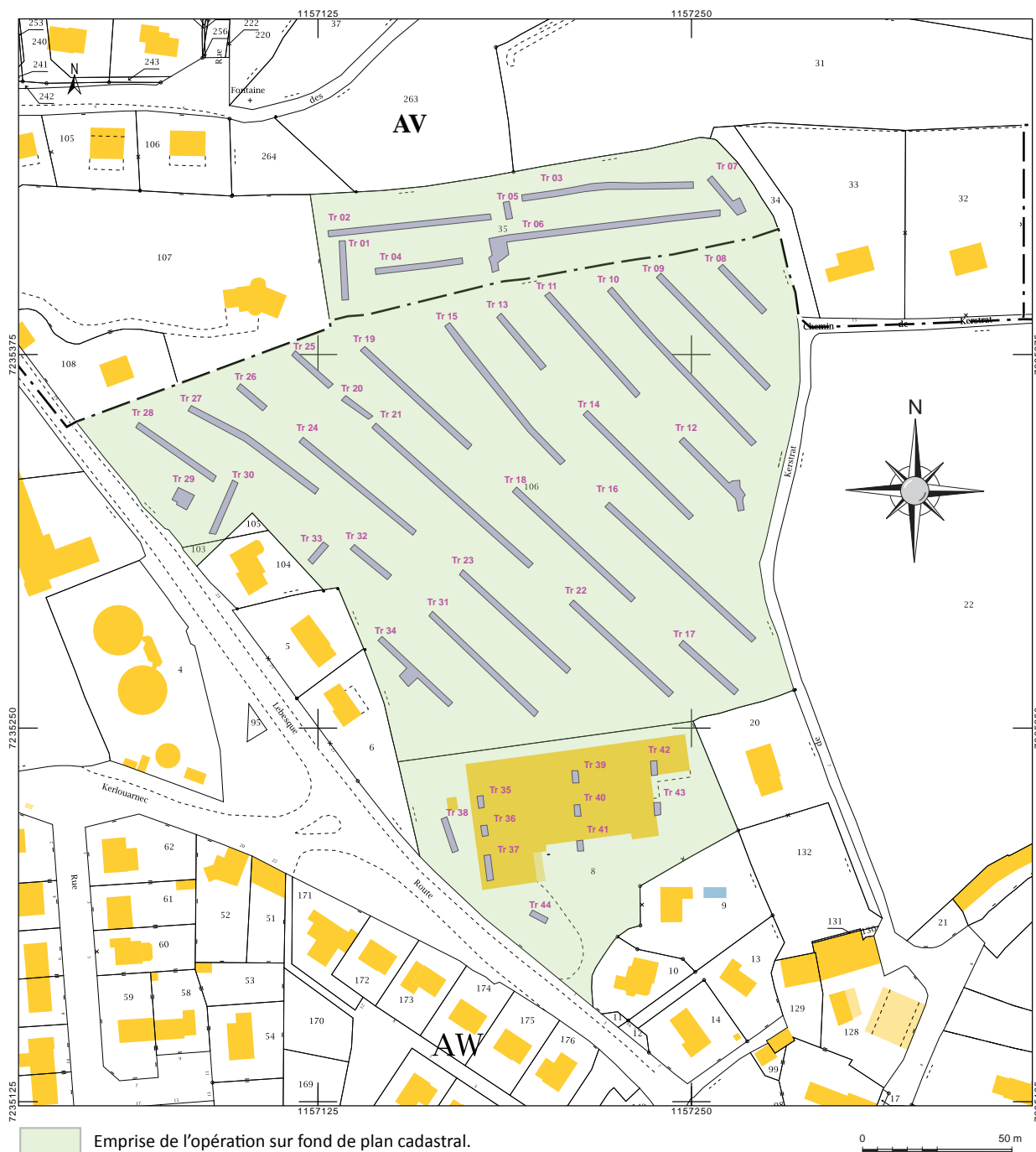


figure 2 : localisation du diagnostic sur fond de plan cadastral.

La commune de Douarnenez se situe dans le département du Finistère, en région Bretagne. A une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Quimper, en bord de la baie éponyme, elle est desservie par les axes routiers RD765 et RD7.

Le diagnostic concerne un terrain situé entre la rue Morvan Lebesque à l'ouest et le hameau de Kerstrat à l'est.

Le projet de lotissement concerne une emprise de 3,8 hectares sur les parcelles AV 35, AW 103, AW 106 et AW 8. Les trois premières parcelles, sur les trois quarts nord de l'emprise, sont d'anciens champs, dédiés à la pâture jusqu'à la tenue du chantier archéologique. La dernière parcelle, au sud du chantier, accueillait un bâtiment industriel, récemment démoli.

Documents administratifs



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-064 du 20 février 2018

Service régional de
l'archéologie

ARRETE n° 2018-064 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 SG.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU la saisine par courrier en date du 31 janvier 2018 par la ville de Douarnenez, représentée par son Maire, M. François CADIC, demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique relatif au projet de construction d'un lotissement, sur des parcelles situées à Douarnenez – Kerstrat / rue Morvan Lebesque (29), reçue le 9 février 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT qu'en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, les parcelles concernées sont situées à moins de cinq cents mètres au sud de l'occupation antique du Ry (29.046.0009) avec entre autres la présence connue d'une production de sel (29.046.0039) et de thermes (029.024.0014) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère
Communes : DOUARNENEZ
Lieu-dit : Kerstrat / rue Morvan Lebesque
Cadastre : section : AW parcelles : 8-103-106
section : AV parcelle : 35

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 38 436 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville de Douarnenez – Hôtel de Ville – B.P.437 - 29174 Douarnenez Cedex, à la Mission archéologique du Département du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 20 février 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataires :
Ville de Douarnenez
CD 29
INRAP



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-064
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
commune :	DOUARNENEZ	
lieu-dit :	Kerstrat / rue Morvan Lebesque	
cadastre :	section : AW	parcelles : 8-103-106
	section : AV	parcelle : 35
propriétaire :	Ville de Douarnenez	
pétitionnaire:	Ville de Douarnenez	

Emprise du diagnostic archéologique : 38 436 m²

Principes méthodologiques :

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

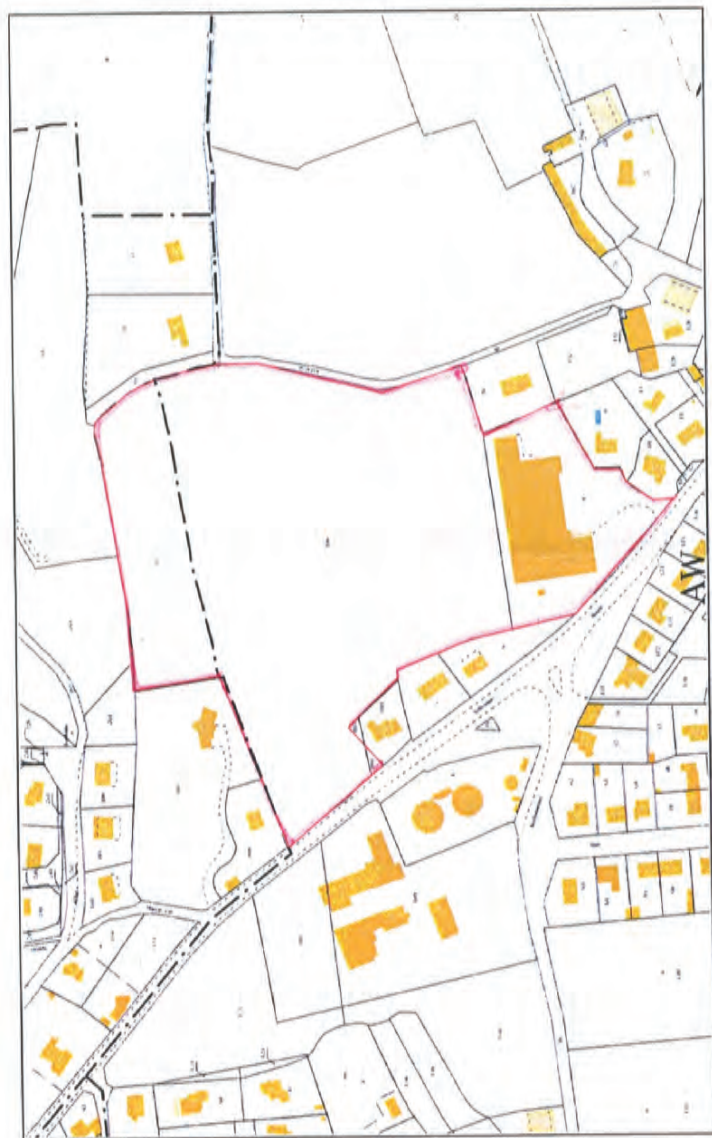
Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 20 février 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Marechal Lyautey - 75103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

© 2017 Ministère de l'Égalité et du Développement Local

Impression non normalisée du plan cadastral



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-144 du 30 avril 2018

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2018-144 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-064**

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2018-064 du 20 février 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à DOUARNENEZ, Kerstrat/rue Morvan Lebesque (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : M. Ronan BOURGAUT – Mission archéologie du Conseil départemental du Finistère, 16 route de Térénez, 29590 Le Faou - est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-064.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Ronan BOURGAUT.

Fait à Rennes, le 30 avril 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Ronan BOURGAUT

Copie :
Département du Finistère
Ville de Douarnenez

Deuxième section :

**Présentation de l'opération
Résultats archéologiques**

1. Présentation générale de l'opération

1.1. Contraintes et mode d'intervention

Les deux tiers nord de l'emprise soumise au diagnostic archéologique ne présentent pas de contrainte majeure. Toutefois, il faut signaler l'existence d'une ligne électrique à haute tension bordant la limite nord de la parcelle AW 106. La déclivité du terrain ménageant une distance suffisante, il a été possible, sauf très ponctuellement, d'y travailler avec la pelle mécanique sans danger.

En revanche, la parcelle AW 8 accueillait un bâtiment industriel de l'entreprise de filature Pensec qui a été démolie. Des éléments de dalles de béton ainsi que des fondations puissantes de ce bâtiment, ou encore des empiètements de chaussée ont contraint la réalisation des sondages du point de vue de leur répartition spatiale comme de la capacité technique à percer certaines architectures. Sur cette parcelle, du fait de cette contrainte et en fonction des résultats, seuls de petits sondages «en pointillé» ont été implantés.

Enfin, les haies n'ont pas été démantelées.

1.2. Méthodologie

44 tranchées de sondage ont été réalisées dans l'ensemble des zones accessibles, en mode rétro à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes à godet de curage de 2 m, jusqu'à l'apparition des vestiges.

D'une largeur de 2 m en moyenne, leur longueur varie de 5 à 80 m. Elles sont espacées de 12 à 15 m et affectent des orientations variables, quoique majoritairement selon l'axe nord-ouest sud-est.

Les sondages implantés dans la parcelle AW 8, tous négatifs, sont de petites dimensions du fait de la contrainte importante de l'ancien bâtiment industriel dont subsistent les substructions ainsi que le fort compactage du sol qui a rendu extrêmement difficile le creusement des tranchées.

Des fenêtres complémentaires ont été ajoutées à ce maillage lorsque s'en ressentait la nécessité pour la compréhension des vestiges mis au jour.

1.3. Traitement des archives du sol

L'ensemble des données stratigraphiques et des indices archéologiques ont été enregistrés sur le terrain par le biais d'observations, de prises de mesures ainsi que d'une couverture photographique quotidienne. Les indices archéologiques découverts ont été enregistrés sur le terrain et relevés par le topographe. Les sondages manuels ont fait l'objet de relevés à l'échelle 1/10^e ou 1/20^e selon le jugement des fouilleurs. L'enregistrement de terrain a été suivi par la conception de plans topographiques du secteur diagnostiqué, à l'aide des logiciels Autocad® et Adobe Illustrator®.

Pendant la période d'étude, la documentation produite et le mobilier archéologique ont été conservés au sein du Centre départemental de l'archéologie.

1.4. Contextes topographique, géologique et archéologique

1.4.1. Topographie et paysage

L'emprise du diagnostic est implantée sur un terrain en situation de plateau surplombant la vallée du Ris qui se développe au nord-est et qui débouche à quelques centaines de mètres dans la baie de Douarnenez, sur la plage du Ris. Ce terrain qui accuse une faible pente (10 %) du sud vers le nord est situé entre 52 et 45 m NGF d'altitude.

Le paysage de ce secteur est celui d'un bocage à haies fournies et parcelles cultivées ou mises en pâture, alternant avec un habitat traditionnel en hameau (Kerstrat) ou plus récent en lotissements (à l'ouest de l'emprise). Un château d'eau culmine directement à l'ouest du diagnostic, rue Morvan Lebesque.

1.4.2. Contexte géologique (fig. 3)

Le site de Kerstrat se situe sur un socle géologique briovérien constitué principalement de grès et quartzites à lit schisteux (en vert clair sur la carte).

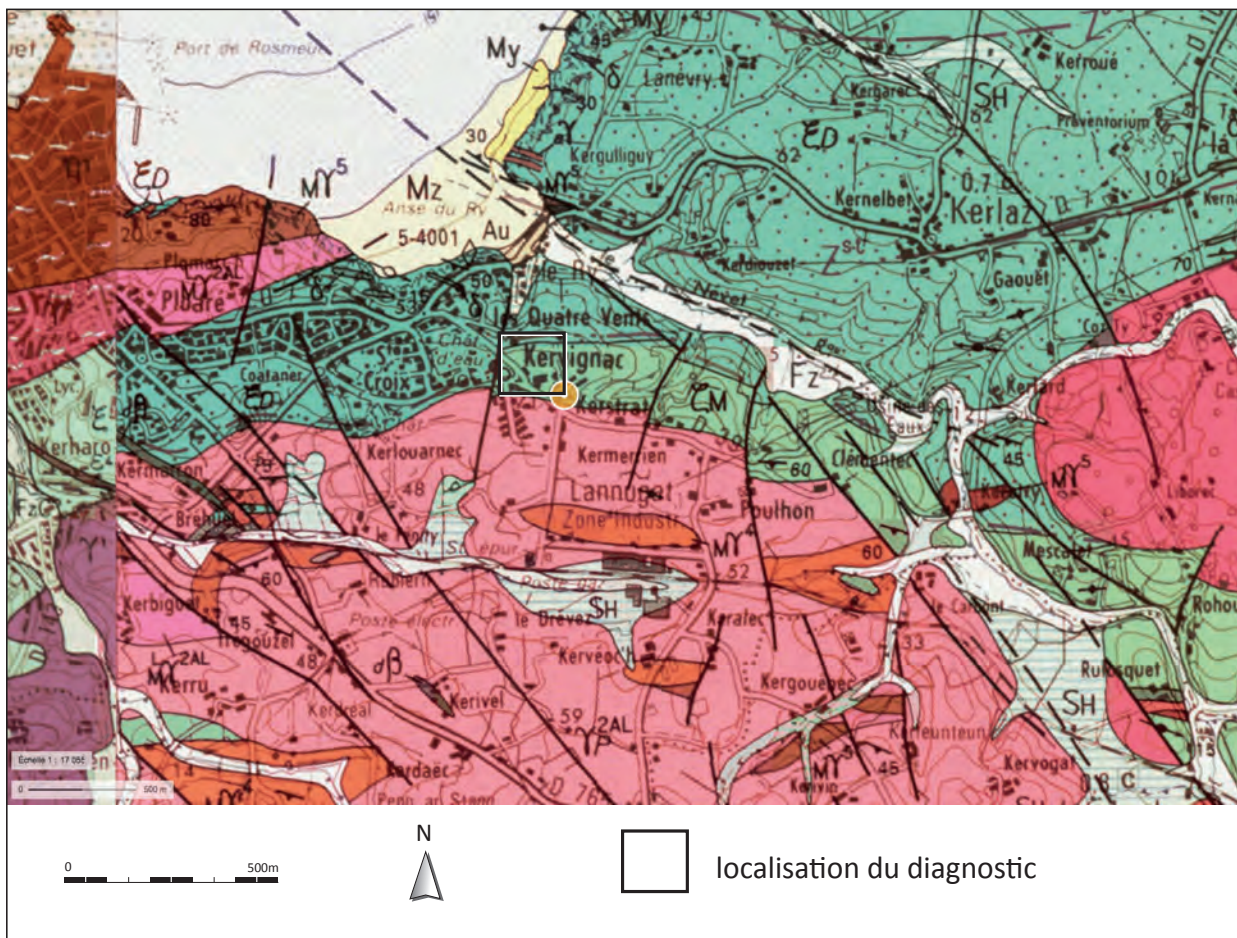


figure 3 : localisation du diagnostic sur carte géologique (BRGM)

Des formations argileuses jaunâtres à verdâtres sont présentes sur le toit dégradé de ce substrat rocheux, principalement dans la parcelle AV 35 et en bas de parcelle AW 106. Le rocher apparaît à une profondeur moyenne de 30 à 40 cm sous le niveau actuel. Le sol, affecté par le délitement du toit géologique, est constitué en son sommet par une couche de terre végétale brune correspondant au niveau agricole, qui surmonte un limon brun plus ou moins clair, plus argileux dans la partie basse (partie nord) du site. L'ensemble de cette stratigraphie est fréquemment marqué par la présence de blocs et moellons bruts de quartzite.

1.4.3. Contexte archéologique (fig. XX)

La commune de Douarnenez est riche en vestiges essentiellement situés dans l'Antiquité gallo-romaine. Celle-ci est reconnue comme étant une probable agglomération secondaire dont l'essentiel de l'économie, durant le haut-empire, reposait de toute évidence sur la fabrication et la

commercialisation de sauces à base de poisson (*garum*, etc.). Le site des Plomarc'h Tosta (1), fouillé en 1994-95 par J.-P. Bardel, en est l'exemple le plus connu (EA n° 29 046 005), mais nombre d'indices de ce type d'industrie parsèment le littoral douarneniste, comme sur la plage du Ris (2) en contrebas de l'emprise diagnostiquée. C'est à cet endroit d'ailleurs qu'ont été fouillés en partie les termes d'une villa par Michel Le Goffic en 1988 (EA n° 29 090 001). Le grand monument octogonal de Trégouzel (3), identifié comme un temple (EA n° 29 046 0008), constitue également un marqueur de ce paysage antique, à l'entrée sud de l'agglomération supposée de la voie venant de Quimper. C'est dans le secteur proche de Ménez Peulven (4) qu'ont eu lieu diverses opérations ayant montré d'une part l'occupation antique essentiellement agraire, dont un enclos (EA 29 046 045) proche de ce qui a été vu lors du diagnostic objet du présent rapport (Dieu, 2018) et d'autre part des indices de voie (Leroux 2018).

Un diagnostic mené dans le secteur du Drevers par S. Blanchet en 2005 a quant à lui révélé une occupation néolithique (EA 29 046 0034), période dont on retrouve des traces à Ménez Peulven, et dont pourrait relever le foyer à pierres chauffées de Kerstrat (*Cf. infra*).

L'occupation de l'âge du Fer est quant à elle marquée par l'existence d'une stèle à Kerru (EA 29 046 0006) (6) ainsi qu'une autre à Ploaré.

Enfin, plus récemment, un diagnostic mené route de Ménez Peulven (7) a montré la présence d'un four artisanal daté de la période carolingienne (Jaouen 2020).

Le site de Kerstrat se situe par conséquent dans un environnement archéologique relativement dense, contexte favorable à la découverte de vestiges datés de la période gallo-romaine essentiellement. Pour autant, la topographie du site pouvait également présager d'une occupation protohistorique, voire néolithique.

figure 4 : Contexte archéologique sur fond de carte du SRA de Bretagne (Geobretagne).



2. Résultats archéologiques

(fig. 7 et 8)

2.1. Les fossés du cadastre napoléonien et les structures modernes

2.1.1. Les grandes limites parcellaires

L'essentiel de l'opération réside dans la mise en évidence de grandes structures fossoyées linéaires, parfois parallèles ou orthogonales les unes aux autres.

Il s'agit premièrement d'un ensemble de fossés d'axe est-ouest (plus exactement implantés dans un système orthonormé orienté à N11°O) dans les sondages S 12, 14, 26, 18, 21 et 32 (fig. 5) :

- le fossé FO 127, prolongé, d'est en ouest par les US 1045-1, 1047-1, 1056-1, 1059-1, et axé avec le fossé 1071-1,

- le fossé FO 1028 (prolongé, d'est en ouest par les US 1045-2, 1047-2, 1056-2, 1059-2, et axé avec le fossé 1071-2).

Ces deux fossés parallèles, FO 1027 étant au nord et FO 1028 au sud, bordent ainsi un espace de 3 à 5 m de largeur où se développait un talus aujourd'hui arrasé.

La largeur d'ouverture de ces fossés varie de 1 m à plus de 1,50 m. Ils se développent d'est en ouest sur une longueur de près de 150 m. Ils adoptent un profil régulier en cuvette arrondie (parfois à fond plat), d'une profondeur moyenne d'une trentaine de centimètres. Leur comblement respectif est constitué uniquement d'un limon peu argileux brun assez peu homogène, parfois plus sombre, assez meuble. Le caractère brassé et peu compact de ce comblement évoque d'une part un remblaiement plutôt récent (XX^e siècle ?) ainsi qu'une forte bioturbation liée essentiellement aux racines des arbres du talus mais également aux fousseurs qui n'ont pas manqué de loger dans ce milieu. De fait, en plan, les limites de ces fossés sont parfois irrégulières : bien rectiligne d'un côté, elles peuvent présenter parfois des irrégularités liées à ces réseaux.



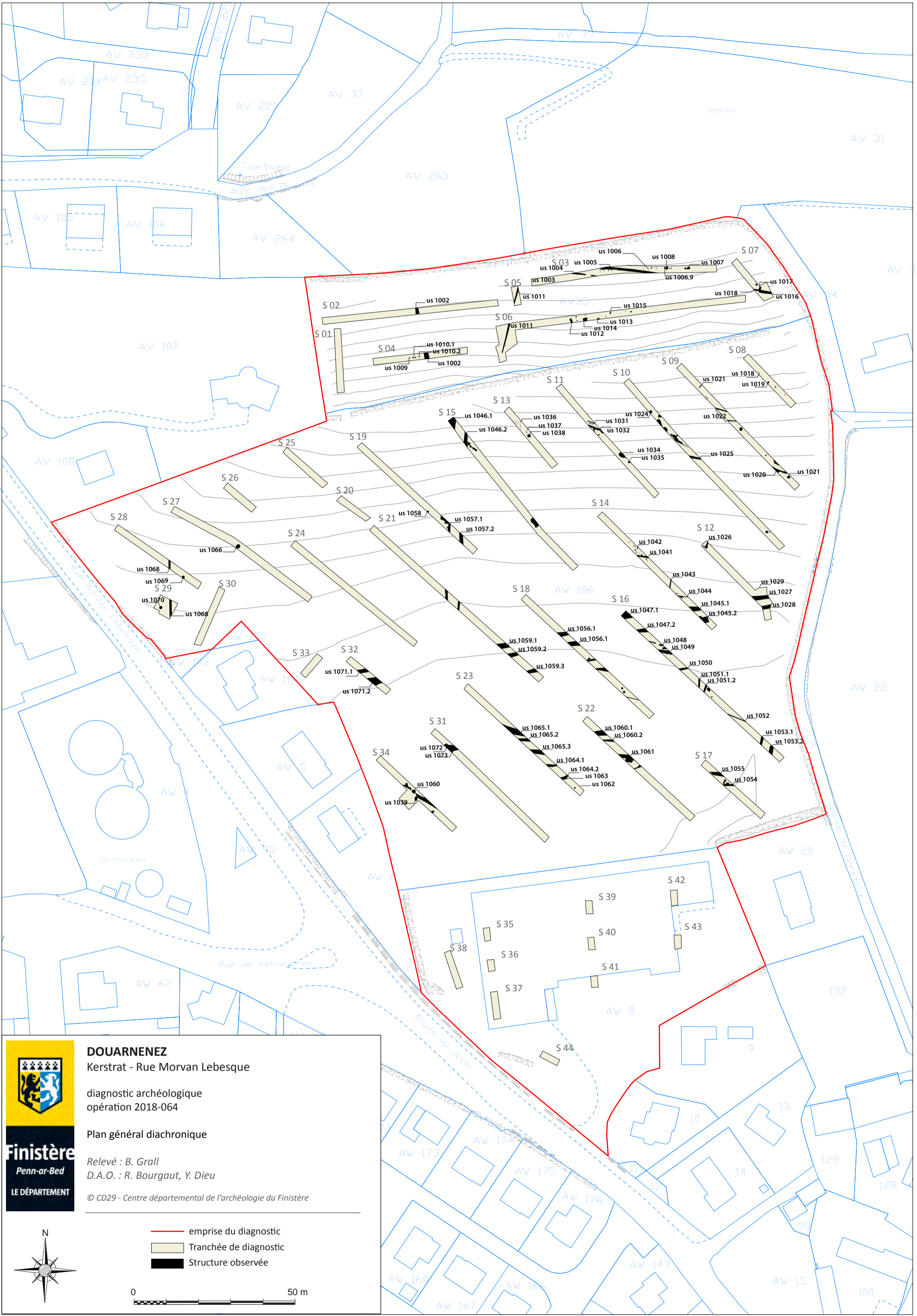
figure 5 : Fossés FO 1027 et FO 1028 vers le nord-ouest (Ronan Bourgaud - CDA 29)

Les fossés parallèles 1057-1=1046-1 et 1057-2=1046-2, dans les sondages S 15, 19 et 21, forment quant à eux un retour perpendiculaire (à quelques degrés près) vers le nord de l'ensemble fossoyé décrit ci-dessus (fig. 6). Si ce n'est leur orientation, ils sont en tous points semblables à ces derniers, quoi que présentant un comblement un peu plus homogène et compact.

Sauf pour le fossé 1046-1 qui a livré un fragment de fer, il n'a été récolté aucun élément de mobilier dans ces ensembles. Mais, en surface, voire au sein même du comblement, des tessons de céramique



figure 6 : Fossé FO 1046 vers le nord-ouest (Ronan Bourgaud - CDA 29)



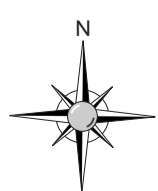
DOUARNENEZ
Kerstrat - Rue Morvan Lebesque

diagnostic archéologique
opération 2018-064

Plan général diachronique

Relevé : B. Grall
D.A.O. : R. Bourgaut, Y. Dieu

© CD29 - Centre départemental de l'archéologie du Finistère



- emprise du diagnostic
- Tranchée de diagnostic
- Structure observée



contemporaine (faïences estampillée Henriot et faïences industrielles), des tessons de verre à bouteille industrielle ainsi que, dans le test pratiqué dans le fossé FS 1027, des sacs de plastique, laissent peu de doutes sur le contexte contemporain de ces comblements.

Pour autant, si les comblements sont récents, il n'en est pas de même pour leurs creusements car ils figurent clairement sur le cadastre dit napoléonien (fig. 9). L'ancienneté de ces limites n'est pas démontrée, faute de mobilier éloquent. On peut seulement dire que les trois parcelles limitées par ces talus bordés de fossés sont antérieures à 1829 et ont perduré jusqu'au XX^e siècle.

2.1.2. Les autres structures modernes

C'est surtout dans la partie nord du site qu'on a observé les structures pouvant être associées à la phase la plus récente, du fait de leurs modes de

comblements, de leurs orientations et de leur (rare) mobilier.

Dans les sondages S 02 et S 04, un grand fossé rectiligne FO 1002 suit une orientation nord-sud (dans un système orthonormé orienté exactement à N10°O). Il présente un profil en V à fond plat, pour une largeur de 52 cm (fig. 10). Il est comblé en partie haute par la terre végétale et en partie basse par un limon brun gris chargé d'éclats de schiste. Son orientation quelque peu divergente de celle de l'ensemble « napoléonien » associée au fait que cette limite n'apparaît pas sur le cadastre du XIX^e siècle ne plaide pas en faveur d'une attribution au même ensemble parcellaire. Pourtant ce fossé est strictement parallèle à la limite ouest de la parcelle AV35 et perpendiculaire à sa limite nord. On est donc porté à considérer qu'il constituait une subdivision de cette même parcelle, non notée sur le cadastre, mais réelle.

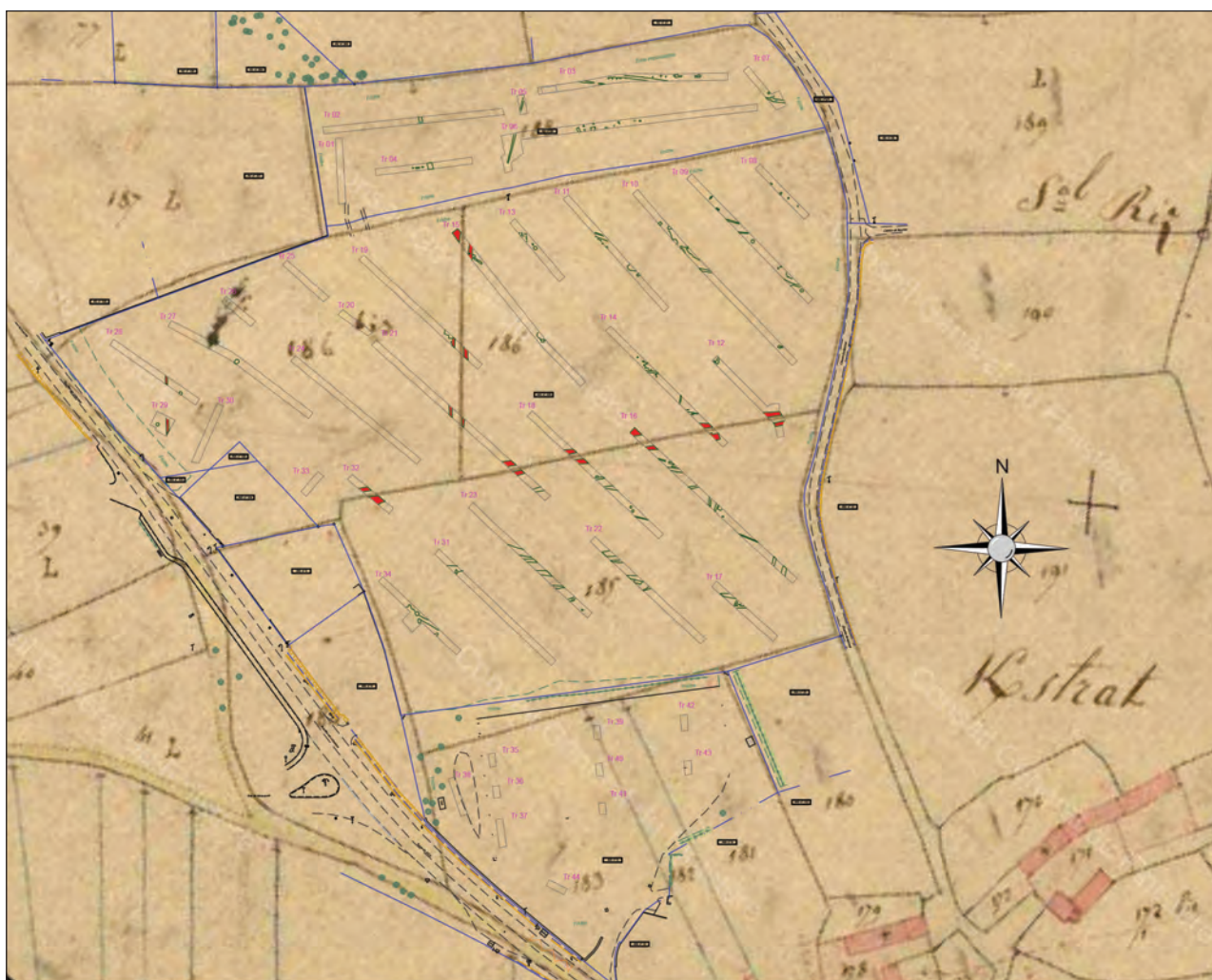


figure 9 : superposition du diagnostic sur fond de cadastre napoléonien (archives départementales du Finistère). En rouge figurent les tronçons de fossés observés. (DAO Yoann Dieu, Bertrand Grall, CDA 29)

Dans le même secteur, un alignement de trous de poteaux, ou plutôt de pieux (ou de piquets), a pu être observé dans le sondage S 03 (fig. 11 et 13). Enregistré sous le numéro d'ensemble US 1006, il est constitué de onze petites fosses circulaires ou ovoïdes (chaque trou est noté de 1006-1 à 1006-11). Ils présentent tous les mêmes caractéristiques de comblement - un limon brun homogène et peu compact - et des diamètres variant peu de 25 à 35 cm, trois d'entre elles ayant un plan presque quadrangulaire.

Le comblement identique à celui du fossé voisin FO 1002 ainsi que la très faible profondeur de leur implantation, porte à placer cet alignement parallèle à la limite nord de la parcelle AV35 dans une même phase d'aménagement. Techniquement, il s'agit très vraisemblablement d'une clôture sur pieux.



figure 11 : Alignement de trous de piquets US 1006, à son extrémité orientale, avec, au fond, le fossé d'enclos FO 1005. Vue vers l'ouest (Ronan Pérennec, CDA 29)

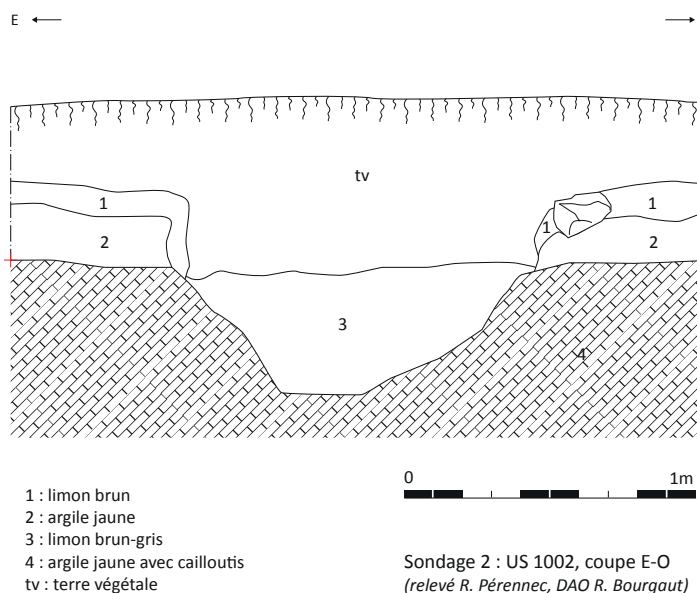


figure 10 : coupe est-ouest du fossé FO 100 (CDA 29)

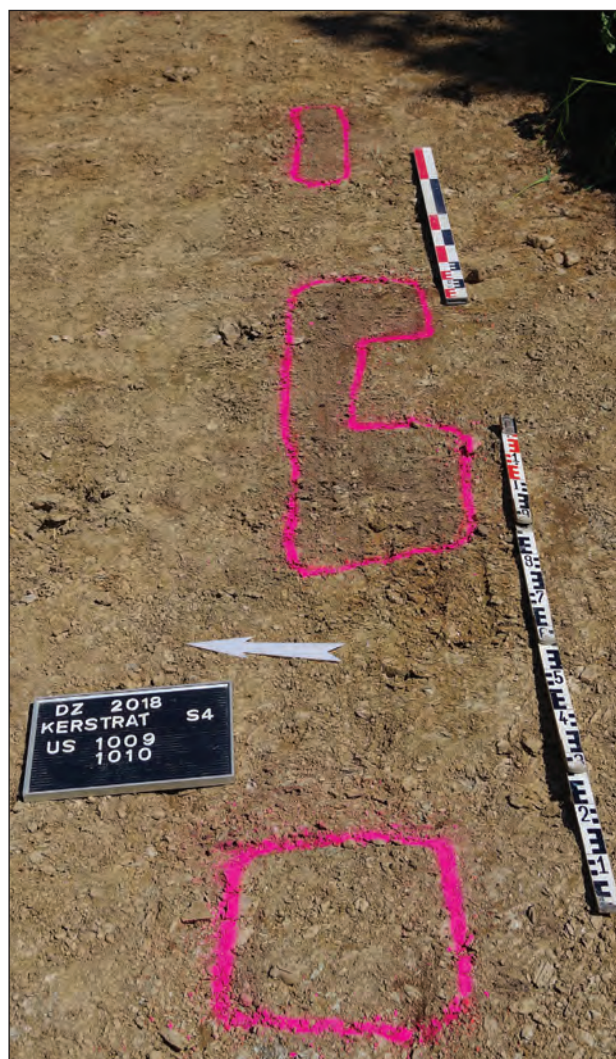


figure 12 : Alignement de petites fosses quadrangulaires US 1009 et US 1010. Vue vers l'est. (Ronan Pérennec, CDA 29)

figure 13 →

DOUARNENEZ

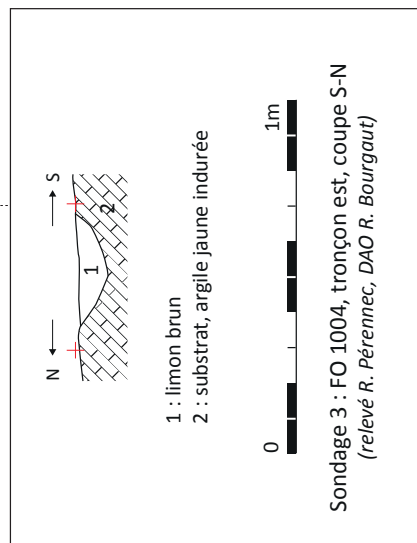
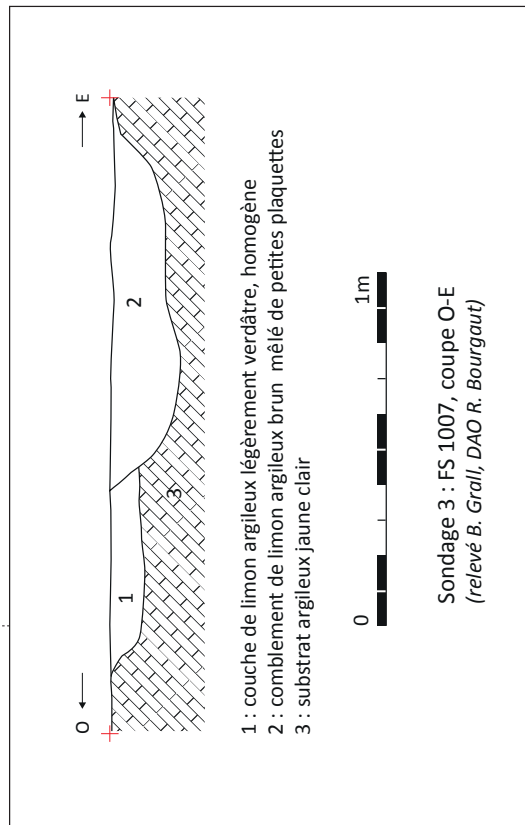
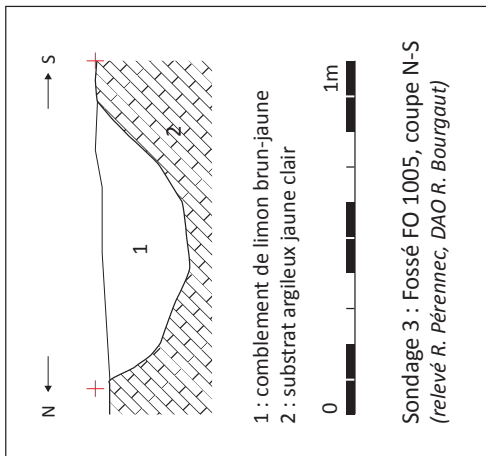
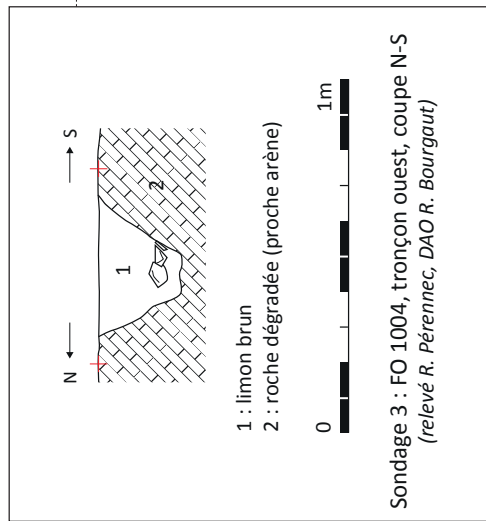
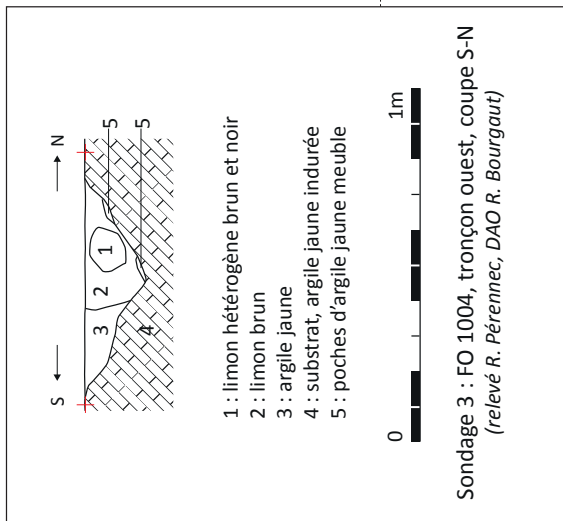
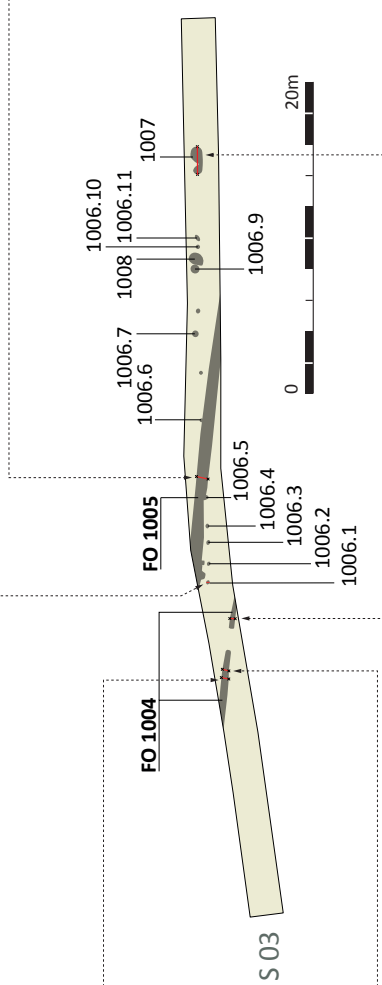
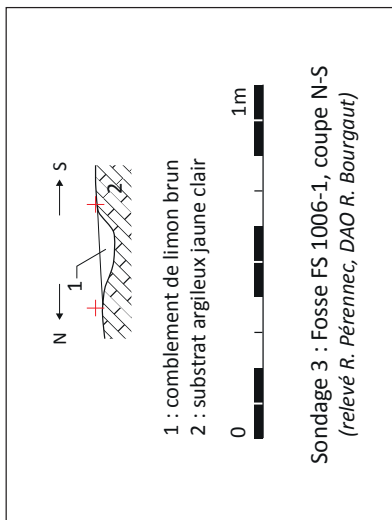
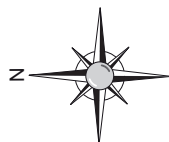
Kerstrat - Rue Morvan Lebesque

Sondage 3 - sections des structures

Relevé : B. Grall

D.A.O. : R. Bourgaud

© CD29 - Centre départemental de l'archéologie du Finistère



Dans le sondage S 06, des petites fosses quadrangulaires US 1009 et 1010, alignées selon l'axe est-ouest, parallèles à la clôture US 1006, semblent manifestement participer du même type d'aménagement (fig. 12). Aucun mobilier n'est associé.

D'autres structures ont été préférentiellement attribuées à cette phase que l'on appellera « récente », par oppositions aux autres structures du site, aux bornes chronologiques mal établies, mais ayant pour point commun leur similitude aux parcelles « moderne » et contemporain. C'est le cas d'un autre fossé d'axe nord-sud, FO 1068, de dimensions et description semblable au fossé FO 1002, qui semble pouvoir constituer également une subdivision parcellaire.

2.2. Un occupation agraire d'époque gallo-romaine

A présent que les marqueurs parcellaires récents sont identifiés sur le plan général, nombre de fossés moins puissants se distinguent de l'ensemble fossoyé mis au jour à Kerstrat, tout aussi aussi structurés et structurants. Ils contribuent à dessiner le reliquat d'un réseau d'enclos quadrangulaires qu'il apparaît possible d'attribuer à l'Antiquité. (fig. 16)

2.2.1. Un réseau d'enclos quadrangulaires

C'est dans le secteur nord du diagnostic que sont apparus trois fossés similaires, FO 1004 (sondage S 03 - fig. 14 et 15), FO 1011 (sondages S 05 et S 06) et FO 1020 (sondage S 09), dont le prolongement dans les sondages S 10 et S 11 correspondent respectivement aux tronçons des fossés notés FO 1025 et FO 1030 (fig 16).

Très rectilignes, leur unité apparaît tout d'abord dans leur faible largeur de 35 cm à 50 cm en moyenne. Ils sont comblés d'un sédiment limoneux brun gris à brun beige, plus ou moins argileux selon les secteurs. Ils présentent, enfin, un profil en V, d'une profondeur ne dépassant pas 30 cm. Lorsqu'on les prolonge idéalement, ils se connectent à angle droit pour former un enclos quadrangulaire.

En outre, le fossé FO 1004 présente la particularité d'être interrompu sur une longueur de 155 cm. Les deux extrémités du fossé interrompu sont rectilignes et nettes. Il s'agit d'un accès à l'enclos (fig. 17).



figure 14 : fossés FO 1004 (au 1er plan) et FO 1005, dans le sondage S 03. Vue de l'ouest. (R. Pérennec, CDA 29)

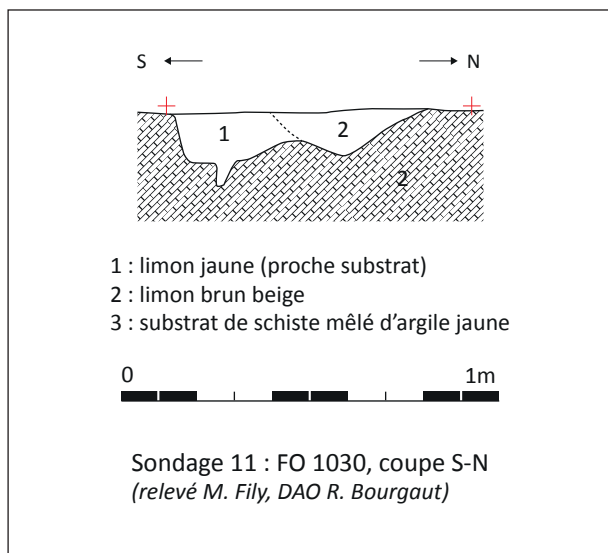


figure 15

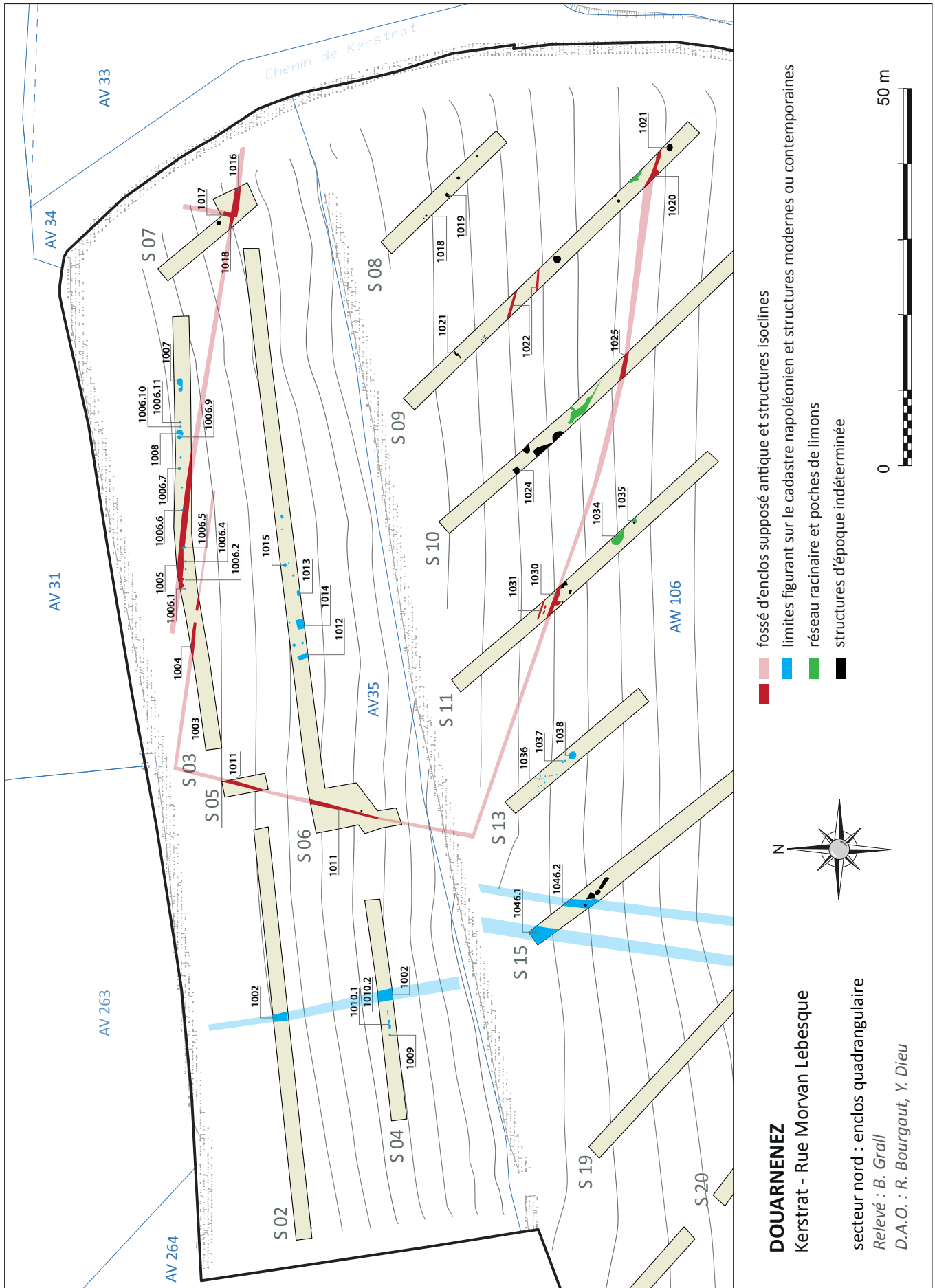


figure 16

Pour ce fossé FO 1004, il n'a pas été possible de déterminer son extension vers l'est. En revanche, un fossé strictement parallèle, FO 1005, selon toute vraisemblance en lien avec FO 1004, s'étend vers l'est sur plus de 55 m, se connectant alors dans le sondage S 07 aux fossés FO 1018 et FO 1016 (qui correspondent en fait à son prolongement oriental).



figure 17 : partie est de l'interruption dans le fossé FO 1004. Vue vers l'est (R. Pérennec, CDA 29)



Le fossé FO 1005 est plus large que ceux de l'enclos quadrangulaire, mais pas plus profond (fig. 18). Il pourrait marquer une limite plus franche dans un réseau parcellaire plus ou moins orthonormé. A ce titre, le fossé FO 1017, dans une fenêtre du sondage S 07, propose un retour perpendiculaire vers le nord dans cet ensemble fossoyé qui, ainsi, s'avère relativement complet. L'ensemble se développe dans un système orienté à N14°E.

Ces limites d'enclos n'ont, malheureusement, livré aucun élément de mobilier ni d'éventuels restes de charbons permettant une datation. Toutefois, le rare mobilier associé aux sondages où ils ont été mis au jour se compose de fragments informes de terre cuite architecturale et de fragments d'objets en fer très oxydés, ensemble qui n'est pollué d'aucun mobilier intrusif récent. En outre, la présence majoritaire au sein du mobilier récolté de fragments de *tegulae*, ainsi que d'un col de petit module d'amphore de Tarraconnaise Pa-1 plus au sud dans l'emprise du diagnostic, évoque deux aspects : d'une part une ambiance chronologique clairement située dans l'Antiquité, voire dans les premier quart du 1^{er} s. ap. J.-C., d'autre part, du fait du faible nombre d'individus sur l'ensemble de l'emprise, d'une vocation agraire plutôt que d'habitat.

2.2.2. Un ensemble de fossés isoclines

De façon moins organisée que dans la partie basse au nord de l'emprise, le sommet du plateau exploré lors du diagnostic a livré un ensemble de structures fossoyées dont les axes d'orientation se situent dans le même système orthonormé que l'enclos antique, à quelques variantes près sans-doute liées à la topographie.

Les fossés FO 1054 et FO 1055 forment avec les fossés 1053-1 et 1053-2 un angle de structure fossoyée (fig. 19). Si les dimensions importantes (jusqu'à 100 cm de largeur) ne rappellent pas celles de l'enclos du secteur nord, mais plutôt celles des talus bordés de fossés immédiatement au nord, pour autant, cet angle n'est pas figuré sur le cadastre napoléonien. Par conséquent il convient prudemment de considérer cet ensemble de fossés encadrant un talus dans

figure 18 : Section de profil dans le fossé FO 1005. Vue vers l'est (R. Pérennec, CDA 29)

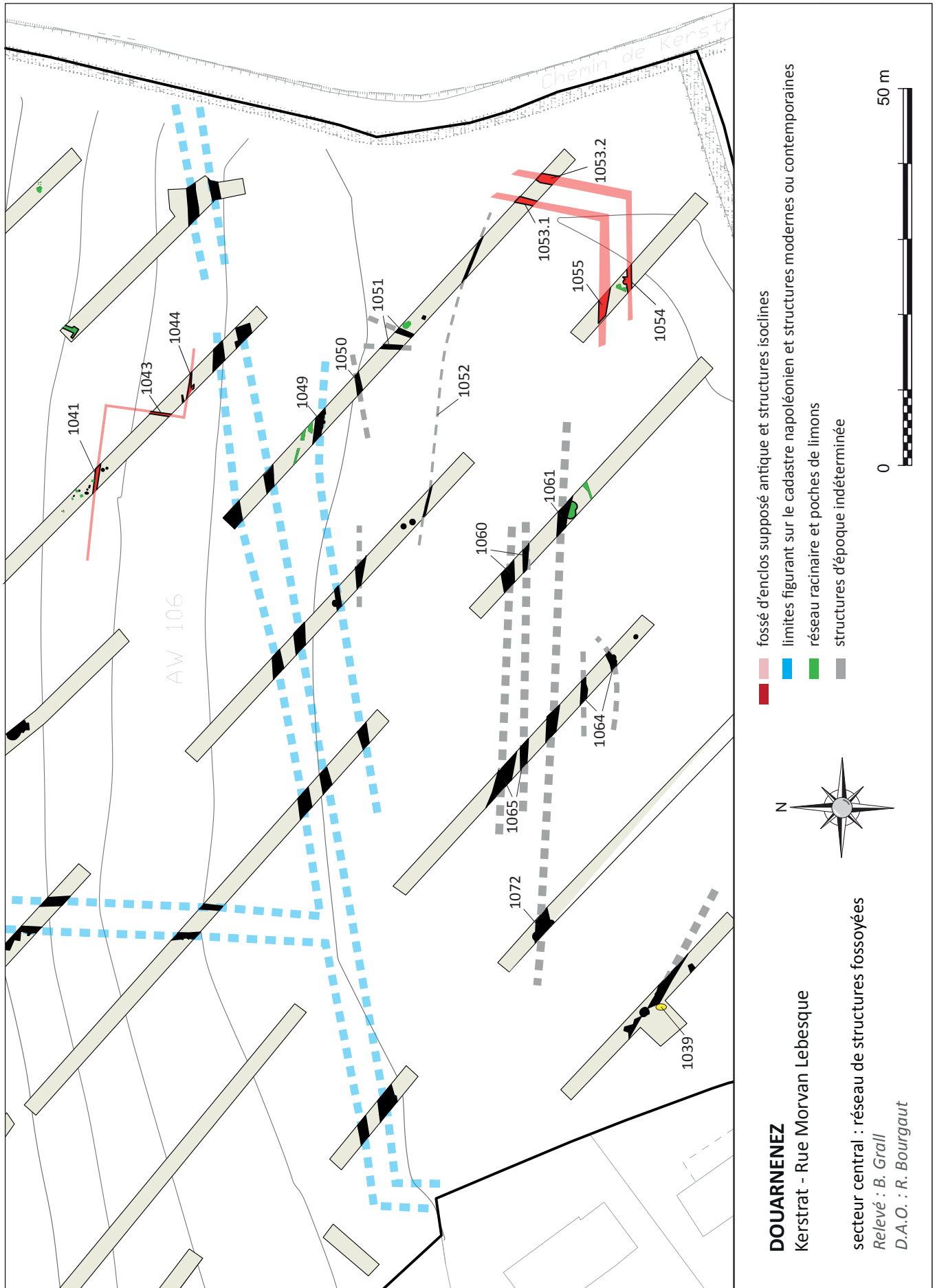


figure 19

un aménagement spatial antérieur au XIX^e siècle. A cela, il faut ajouter Les fragments de *tegulae* et d'amphore évoqués précédemment, provenant de cette partie du sondage 16, hors stratigraphie.

Les fossés FO 1041, FO 1043 et FO 1044, forment un réseau perpendiculaire parfaitement isocline avec l'enclos du secteur nord. Larges de 30 à 50 cm, ils sont rectilignes, réguliers, et comblés par des niveaux de sédiments identiques argilo-limoneux brun clairs. Ils n'ont pas livré de mobilier mais un possible reste de torchis brûlé a été mis au jour hors-stratigraphie à ce niveau.

Ces indices de structures que l'on pourrait considérer dans la phase antique du site n'évoquent pas aussi clairement que dans la partie nord un système d'enclos. Pour autant, tant les orientations que le contexte mobilier ou encore, pour certains, la physionomie des fossés pourraient plaider en faveur d'une telle interprétation.

2.2.3. un petite fosse de stockage

Dans le sondage S 06, une fosse FS 1013 (fig. 20) de plan circulaire, présentant un profil en ampoule a été mise au jour. Son diamètre d'ouverture est de 80 cm et atteint 90 cm à mi-hauteur. Elle est creusée dans le substrat argileux sur une profondeur de 75 cm au minimum. Elle comporte trois niveaux de comblement horizontaux (fig. 21) de limon brun jaune (comblement supérieur), brun (comblement intermédiaire) et brun gris (comblement inférieur), très meuble, avec quelques pierres et une marque d'effondrement de paroi près du sommet. Elle a livré un fragment de terre cuite informe, orange (TCA ?) ainsi qu'un fragment de tôle de fer. Ce dernier place cette structure au plus tôt à l'âge du Fer, mais ne dénote pas à l'Antiquité. D'ailleurs, elle trouve toute sa place comme silo à grain dans le contexte agraire défini par l'enclos.

2.3. Un foyer à pierres chauffées

C'est dans le sondage S 34 qu'a été mise au jour la structure probablement la plus ancienne de l'opération. Il s'agit du foyer à pierres chauffées FY 1039 (fig. 23). Il est constitué d'une fosse ovale de 150 cm de longueur sur 70 cm de largeur qui est creusée dans le substrat rocheux dégradé pour former une cuvette arrondie et régulière (avec



figure 20 : Fosse de stockage FS 1013. Vue vers le sud-ouest (R. Bourgaut, CDA 29)

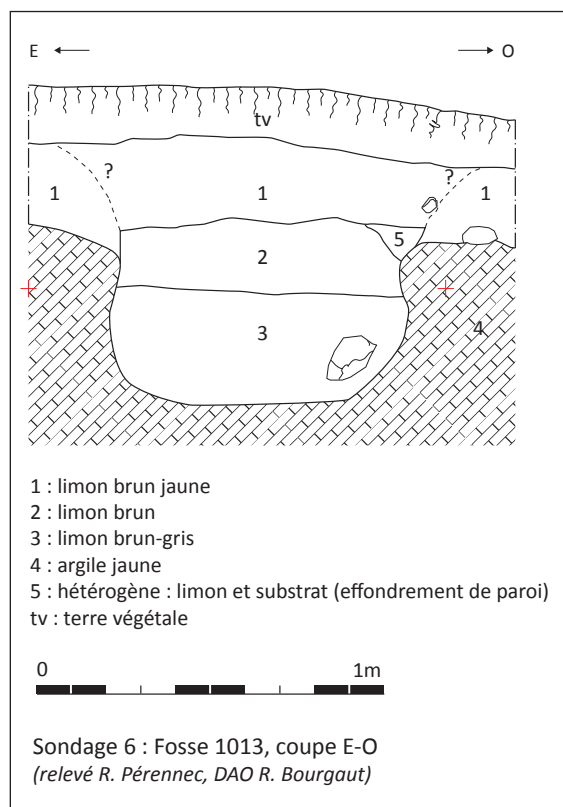


figure 21 : Section est-ouest de la fosse de stockage FS 1013 (R. Bourgaut, CDA 29)

toutefois le bord oriental légèrement plus vertical) (fig. 22). Son comblement est double (fig. 24). Il est constitué en son sommet d'une couche de petits blocs et moellons bruts de quartzite brûlés, dans une matrice argilo-limoneuse de couleur brun gris, relativement meuble. Le comblement présente à la

base une couche de limon argileux très charbonneux et cendreuse, avec quelques moellons de quartzite, reposant directement sur le fond brûlé, mais pas rubéfié, de la fosse.

Si aucun mobilier n'a été découvert en association avec cette structure de chauffe, on peut sans se tromper en attribuer la mise en place à une large période chronologique située entre le Néolithique et la fin de l'âge du Bronze.

La seule structure voisine, la fosse FO 1040, est un creusement ovale indéterminé comblé par un sédiment argilo-limoneux gris-compact qui n'a pas livré de mobilier. En outre, la grande tache de limon brun gris, reposant sur le substrat, à proximité de laquelle se situent ces deux structures n'est selon toute vraisemblance pas d'origine anthropique. Il s'agit plutôt de sédiment piégé dans un creux au toit du substrat géologique.

Dans ce contexte de découverte, le foyer FY 1039 paraît complètement isolé. Le faible degré de chauffe de la structure, qui a peu marqué le terrain environnant (en tout cas pas au point de la rubéfaction), permet de déduire que ce foyer n'a fonctionné qu'un très faible laps de temps. Il faut sans-doute y voir la trace d'un bivouac très ponctuel, sans lien avec toute forme éventuelle d'habitat.

2.4. Les structures indéterminées

Le panorama complet des découvertes archéologiques du site de Kerstrat s'achève avec la mention des structures qui n'ont pas pu trouver ni interprétation ni attribution de période chronologique.

Ces vestiges de structures négatives, se classent en deux catégories : les fossés et les fosses. Pour beaucoup, ces termes sont utilisés à valeur descriptive et non interprétatives, certains étant en effet très probablement d'origine naturelle (réseaux racinaires, chablis, sédiment piégé, etc.). D'autres relèvent sans doute d'une activité agricole récente ayant laissé ses stygmates dans le sous-sol. On pense, par exemple, que certains des fossés mis au jour dans la partie sud du site pourraient tout-à-fait être interprétés comme des ornières d'engins, des labours plus profonds, des recharges diverses, etc.

Il n'est pas question ici de faire la liste de ces diverses structures dont, quoi qu'il en soit, les interprétations



figure 22 : Foyer FY 1039, après fouille par moitié. vue vers l'est (R. Bourgaud, CDA 29)



figure 23 : Foyer FY 1039, après fouille par moitié du niveau de pierres. vue vers l'est (R. Bourgaud, CDA 29)

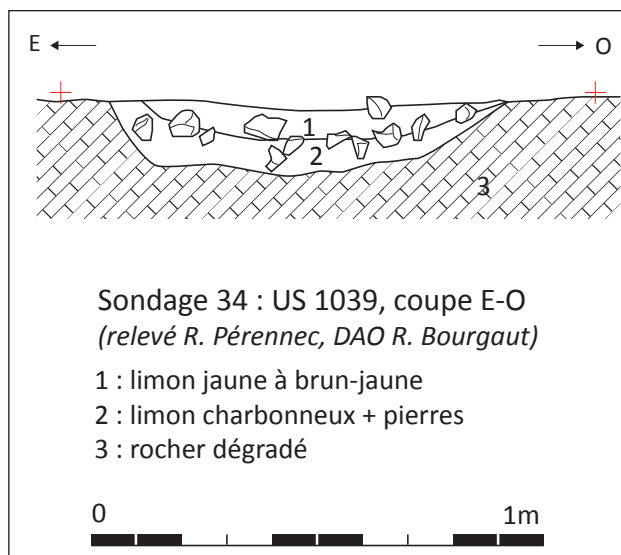


figure 24 : Section est-ouest du foyer FY 1039 (CDA 29)

seraient tant hasardeuses que fastidieuses. On renverra par conséquent le lecteur à la liste des unités stratigraphiques en annexe du présent rapport.

Conclusion

Ce diagnostic préalable à l'aménagement d'un lotissement d'habitation par la commune de Douarnenez a donné lieu à la mise en évidence d'un secteur fortement organisé par un ensemble de limites parcellaires depuis l'Antiquité.

En effet, un réseau d'enclos fossoyés quadrangulaires est illustré dans la zone nord du diagnostic par la mise au jour de fossés se joignant à angle droit, présentant des retours et au moins une entrée au sein d'un fossé interrompu. Ils forment des parcelles closes et des limites parcellaires franches, nettement différentes de celles des périodes suivantes. L'attribution chronologique à l'Antiquité de ces enclos repose sur leur forme et leur insertion dans un système orthonormé relativement régulier, orienté globalement au nord. L'ambiance chronologique proposée pour ces enclos au cours du haut-empire (peut-être dès le début du 1^{er} s. ap. J.-C.) est donnée par un mobilier, certes peu abondant, mais où dominant les éléments de terre cuite architecturale (dont au moins trois éléments de *tegulae*) et au sein duquel se démarque un fragment d'amphore de Tarraconnaise Pascual 1. D'autres structures, dans l'enclos (une fosse de stockage isolée) dans les parties centrale et sud de l'emprise (fossés orthonormés), pourraient appartenir à cette même phase d'occupation du site, par leur contexte, leur physionomie et leurs orientations similaires.

Un foyer à pierres chauffées, de taille moyenne, illustre une période plus ancienne, malheureusement non bornée par un quelconque élément datant. Cette structure de chauffe qui peut être attribuée à une grande fourchette chronologique située entre le Néolithique et l'âge du Bronze, n'est quoi qu'il en soit associée à aucun autre vestige et semble devoir s'apparenter à la trace laissée par un campement très ponctuel.

De grands fossés parallèles, bordant initialement des talus, ont clairement été identifiés comme les vestiges, récemment détruits (lors du dernier remembrement), de limites parcellaires bien documentées au cadastre napoléonien. D'autres structures, plus légères, simples traces de clôtures ou de plantations, fossés isolés, peuvent être placées dans ce même contexte. Toutefois, aucun

de ces aménagements agraires, qu'ils soit fortement structurant ou plus anecdotique, ne peut, là non plus être attribué à une période précise. Le mobilier céramique n'a livré qu'un seul tesson pouvant être attribué à la période médiévale ou moderne.

Enfin, un ensemble de structures en creux difficiles à appréhender ou à intégrer dans une des phases établies pour ce site, semblent devoir correspondre à des événements anecdotiques et ponctuels liés à l'activité agricole récente du site.

Bibliographie

- BARDEL J.-P., 1995, Douarnenez (29), L'usine à salaisons de Plomarc'h Pella, rapport de fouille programmée, RAP01355.
- BEGUIN, F., 1999, Douarnenez (29), Trogouzel – déviation de la RD765 - Kerru, rapport de diagnostic, RAP01615.
- BIHAN (Le) Jean-Paul, Villard Jean-François, 2012 : Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'Histoire, tome 2, Cloître, Saint-Thonan.
- BLANCHET S., 2005 : Douarnenez (29), Menez Peulven / ZI. Lannugat, rapport final d'opération de fouille, SRA Bret., n. p. RAP02097
- CLEMENT, M., 1977 : « Trogouzel : un temple romano-celtique », in : Arch. Bret., n°15, 1977, p.20-21 1979a : « Trogouzel : un temple romano-celtique », in : Arch. Bret., n°20-21, 1978-1979, p.46
- CLEMENT M., 1979a, Douarnenez (29). Trogouzel, rapport de fouille programmée, RAP01525.
- CLEMENT, M., 1979b : « Fouille du temple gallo-romain de Trogouzel », in : Arch. Bret., n°24, 1979, p.23-25 1979c : Temple Celto-romain de Trogouzel, rapport de fouille programmée, SRA Bret., n. p. RAP00644
- DAIRE, M.-Y., et alii, 1 996 : « Les stèles de l'Age du Fer à décors géométriques et curvilignes. Etat de la question dans l'Ouest armoricain », in : R.A.O, tome 13, 1996, p.123-156
- DIEU, Y., 2018a, Douarnenez, Ménez-Peulven, Rapport de diagnostic archéologique CD 29, Centre départemental de l'archéologie de Finistère, 2018, 45 p.
- DIEU, Y., 2018b, Douarnenez, Route du Ris, Rapport de diagnostic archéologique CD 29, Centre départemental de l'archéologie de Finistère, 2018.
- EVEILLARD, J.-Y., 2016 : Les voies romaines en Bretagne, Skol Vreizh, Morlaix, 2016, 109p.
- FLEURIOT L., Douarnenez (29). Les Plomarc'h Tosta. rapport de fouille programmée réalisées en 1955, 1956 et 1957 + rapport d'enquête de 1954, RAP00645.
- HAMON, G., MARCHAND-SICARD, S., 2006, Douarnenez (29), le Drevers, rapport de diagnostic, RAP02235.
- JAOUEN, N., Douarnenez, Route de Ménez-Peulven, rapport de diagnostic archéologique, CD 29, Centre départemental de l'archéologie de Finistère, 2020.
- LE GOFFIC, M., 1988, Kerlaz(29, plage du Ris - le ry izella, rapport de fouille préventive, RAP00653.
- LE ROUX, G., 2018, Douarnenez (29), 42, route de Quimper, rapport de diagnostic, RAP03588.
- MARCHAND-SICARD, S., 2004 : Douarnenez (29), Menez Peulven / ZI. Lannugat, rapport final d'opération de fouille, SRA Bret., n.p. RAP0 2010. 2009 : Douarnenez (29), le Drevers : les occupations néolithiques et protohistoriques, rapport final d'opération de fouille, SRA Bret., 182p.. RAP0 2432
- ROY, E., 2003 : Sondages archéologiques systématiques avant la construction d'une nouvelle voie à Douarnenez (Finistère). Rapport de diagnostic archéologique, INRAP Bret., 2003, 41p. RAP01963
- SANQUER, R., 1970 : « Chronique d'archéologie antique et médiévale », in : Bull. Soc. Arch. Finistère, tome XCVI, 1970, p.25-74
- VILLARD-LE-TIEC, A., 2011 : « Stèles armoricaines de l'âge du Fer et organisation de l'espace funéraire. Les exemples de Melgven et de Paule », in : Document d'Archéologie Méridionale, tome 34, Montpellier, 2011, p.323-337

Troisième section :
Inventaires techniques

1. Liste des figures

- figure 2 : localisation du diagnostic sur fond de plan cadastral (DAO Yoann Dieu, CDA 29).
- figure 3 : localisation du diagnostic sur carte géologique (BRGM) (DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 4 : Contexte archéologique sur fond de carte du SRA de Bretagne (Geobretagne) (Dao Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 5 : Fossés FO 1027 et FO 1028 vers le nord-ouest (Ronan Bourgaut - CDA 29)
- figure 6 : Fossé FO 1046 vers le nord-ouest (Ronan Bourgaut - CDA 29)
- figure 7 : plan général diachronique de l'opération (levés Bertrand Grall, DAO Yoann Dieu et Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 8 : plan général du site présentant les grandes phases (Relevé Bertand Grall, DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 9 : superposition du diagnostic sur fond de cadastre napoléonien (archives départementales du Finistère). En rouge figurent les tronçons de fossés observés. (DAO Yoann Dieu, Bertrand Grall, CDA 29)
- figure 10 : coupe est-ouest du fossé FO 100 (Relevé Ronan Pérennec, DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 11 : Alignement de trous de piquets US 1006, à son extrémité orientale, avec, au fond, le fossé d'enclos FO 1005. Vue vers l'ouest (Ronan Pérennec, CDA 29)
- figure 12 : Alignement de petites fosses quadrangulaires US 1009 et US 1010. Vue vers l'est. (Ronan Pérennec, CDA 29)
- figure 13 : Sondage 3, emplacement des sections des structures (Relevés Ronan Pérennec et Bertrand Grall, DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 14 : fossés FO 1004 (au 1er plan) et FO 1005, dans le sondage S 03. Vue de l'ouest. (Ronan Pérennec, CDA 29)
- figure 15 : Sondage 11, FO 1030, coupe sud-nord (Relevé Muriel Fily, DAO Ronan Bourgaut)
- figure 16 : plan du secteur nord, enclos quadrangulaire (levé Bertrand Grall, DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 17 : partie est de l'interruption dans le fossé FO 1004. Vue vers l'est (R. Pérennec, CDA 29)
- figure 18 : Section de profil dans le fossé FO 1005. Vue vers l'est (Ronan Pérennec, CDA 29)
- figure 19 : Plan du secteur central, réseau de structures fossoyées (levé Bertrand Grall, DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 20 : Fosse de stockage FS 1013. Vue vers le sud-ouest (R. Bourgaut, CDA 29)
- figure 21 : Section est-ouest de la fosse de stockage FS 1013 (relevé Ronan Pérennec, DAO R. Bourgaut, CDA 29)
- figure 22 : Foyer FY 1039, après fouille par moitié. vue vers l'est (Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 23 : Foyer FY 1039, après fouille par moitié du niveau de pierres. vue vers l'est (Ronan Bourgaut, CDA 29)
- figure 24 : Section est-ouest du foyer FY 1039 (relevé Ronan Pérennec, DAO Ronan Bourgaut, CDA 29)

2. Liste des Unités stratigraphiques

US 1001 (S 03) : US technique de regroupement de mobilier hors-stratigraphie.

FO 1002 (S 02 et S 04) : grand fossé d'axe nord-sud qui présente un profil en V à fond plat. Il apparaît à une trentaine de centimètres sous le niveau actuel. Il est comblé en partie haute par la terre végétale, sur une épaisseur de 25 cm environ, et en partie basse par un limon brun gris. Largeur 52 cm, profondeur conservée 57 cm, longueur observée 17 m.

Interprétation : fossé de limite parcellaire.
Pas de mobilier.

1003 (S 03) : tache de limon brun piégée dans un creux du substrat.

Pas de mobilier

FO 1004 (S 03) : Fossé rectiligne d'axe O-E, creusé dans l'argile jaune indurée, adoptant un profil en V assez prononcé relativement irrégulier. Long de 90 cm, sa largeur de 35 cm est constante. Il présente une interruption nette de 155 cm, marquée par un arrêt rectiligne des fossés. Son comblement est majoritairement un limon brun, pouvant par endroit comporter des poches de limon plus sombre.

Interprétation : fossé de limite d'enclos, possiblement antique.

Pas de mobilier

FO 1005 (S 03) : Long et large fossé rectiligne d'axe ouest-est, il est plus ou moins parallèle au fossé FO 1004. Observé sur une longueur d'environ 19 m, il présente une largeur de 55 cm en moyenne. Il comporte un comblement unique de limon brun jaunâtre.

Pas de mobilier.

US 1006 (S 03) : US technique regroupant un ensemble de 11 petites fosses (notées 1006-n) plus ou moins circulaires, parfois vaguement quadrangulaires, alignées selon un axe est-ouest. Cette ligne de fosses est légèrement désaxée par rapport au fossé FO 1005 qu'elle coupe. Le profil peu marqué de la fosse testée FS 1006-1 est en cuvette. Le comblement unique est constitué

d'un limon brun.

Interprétation : ligne de poteaux ou de petites plantations, de même orientation que les limites parcellaires actuelles.

Pas de mobilier.

FS 1007 (S 03) : Fosse bilobée creusée dans le substrat argileux jaune, se développant à l'extrémité est du sondage 03, selon un axe globalement est-ouest, de 175 cm de long, et chaque lobe ayant respectivement une largeur de 46 cm et 80 cm. La partie occidentale pourrait correspondre à une tâche argileuse naturelle (argile verdâtre). La partie orientale est comblée quant à elle par un limon argileux brun mêlé de petites plaquettes de schiste. Elle adopte un profil en cuvette.

Interprétation : fosse indéterminée.

Pas de mobilier.

1008 (S 03) : Poche de limon brun à proximité de la fosse 1006-9.

Interprétation : limon piégé dans creux du terrain.
Pas de mobilier.

TP 1009 (S 04) : Petite fosse quadrangulaire de 30 par 32 cm, comblée par du cailloutis issu du substrat. Cette fosse se trouve alignée avec l'ensemble de fosses oblongues US 1010, situé à l'est.

Interprétation : logement de poteau quadrangulaire peu ancien.

Pas de mobilier

US 1010 (S 04) : ensemble constitué par deux fosses oblongues, rectilignes, alignée selon l'axe est-ouest avec TP 1009. 1010-1 mesure 177 cm de longueur et présente deux extrémités quadrangulaires (30x46 cm et 30x34 cm) reliée par un petit fossé de 14 cm de largeur. 1010-2 est une petite fosse de 62 cm de long sur 14 cm de large. Elles sont comblées par un limon argileux chargé de cailloutis (plaquettes de schiste).

Interprétation : installation fonctionnant avec TP 1009 ayant servi, entre autre, de logement de poteaux quadrangulaires.

Pas de mobilier.

FO 1011 (S 05 et S 06) : fossé rectiligne d'axe NE-SO. Il présente un profil en V à fond plat, peu profond (environ 15 cm), il a été observé sur une longueur de 21 m environ, et disparaît peu à peu à mesure que le terrain remonte vers le sud. Il est comblé par un limon brun gris.

Interprétation : il s'agit vraisemblablement du retour à angle droit vers le sud-ouest du fossé FO 1004.

Pas de mobilier.

FS 1012 (S 06) : fosse quadrangulaire d'axe nord-sud, globalement, de 140 cm de long sur 65 cm de large. Elle est comblée par un limon brun chargé de plaquettes de schistes et autres cailloutis.

Interprétation : creusement peu ancien.

Pas de mobilier.

FS 1013 (S 06) : Grande fosse de plan plus ou moins circulaire (seulement la moitié a pu être observée ; dimension 80x32 cm) creusée dans le substrat argileux jaune. Sa profondeur a été conservée sur 75 cm. Elle présente un profil en ampoule et trois niveaux de comblement horizontaux de limon brun jaune (comblement supérieur), brun (comblement intermédiaire) et brun gris (comblement inférieur), très meuble, avec quelques pierres et une marque d'effondrement de paroi près du sommet. Elle a livré un fragment de terre cuite informe, orange (TCA ?) ainsi qu'un fragment de tôle de fer.

Interprétation : possible structure isolée de stockage, possiblement ancienne (antiquité ?)

Mobilier : TCA, Fer

FS 1014 (S 06) : Fosse quadrangulaire avec comblement très hétérogène dont terre végétale.

Interprétation : sondage très récent.

Pas de mobilier.

FS 1015 (S 06) : petit creusement circulaire d'une trentaine de centimètres de diamètre, peu conservé, présentant un profil en cuvette de moins de 15 cm de profondeur, comblé par un limon brun jaune.

Interprétation : fosse indéterminée.

Pas de mobilier.

FO 1016 (S 07) : Fossé d'axe globalement est-ouest rectiligne, de 75 à 95 cm de largeur. Il présente un profil en cuvette arrondi, comblé par un limon brun. Ce profil est proche de celui du fossé FO

1005 qui semble être aligné. Il se connecte à angle droit avec FO 1017, son retour vers le nord. FO 1018 correspond à son extrémité ouest, de plus faible largeur. L'ensemble est difficile à appréhender.

Interprétation : prolongement oriental du fossé FO 1005. Fossé d'enclos antique (?).

Pas de mobilier.

FO 1017 (S 07) : Très mal conservé, ce possible fossé, large de 60 cm, ; est similaire au fossé FO 1016 avec lequel il semble connecté.

Interprétation : fossé d'enclos ?

Pas de mobilier.

FO 1018 (S 07) : Dans le prolongement occidental du fossé FO 1016 avec lequel il est connecté, il présente une largeur de 45 cm. Il peut correspondre à une irrégularité du fossé.

Interprétation : même structure que FO 1016 ; fossé d'enclos antique (?)

Pas de mobilier.

US 1018 (S 08) : numéro regroupant 4 creusements irréguliers, globalement circulaires ou ovales, dans le sondage 8 (diamètres variant de 12 cm à 46 cm). Comblés par un sédiment argilo-limoneux brun beige.

Interprétation : éléments racinaires.

Pas de mobilier.

FS 1019 (S 08) Fosse quadrangulaire de 50 cm par 67 cm de côtés. Elle est comblée par un limon argileux brun clair.

Interprétation : possible plantation d'époque indéterminée.

Pas de mobilier.

FO 1020 (S 09) : Fossé rectiligne d'axe globalement ouest-est large de 26 à 50 cm, observé sur une longueur de 370 cm, il est très peu profond (entre 7 et 10 cm). Il est comblé par un limon argileux brun homogène. Son prolongement vers l'ouest est constitué par le fossé FO 1025 (S 10). Ce fossé rejoint idéalement à angle droit le fossé FS 1011 (S 05 et S 06) avec lequel il pourrait former un enclos quadrangulaire.

Interprétation : reste de fossé d'enclos.

Pas de mobilier.

US 1021 (S 09) : numéro regroupant une douzaine de creusements irréguliers, le plus souvent informes, parfois circulaires ou ovales, dans le

sondage 9. Comblés par un sédiment argilo-limoneux brun.

Interprétation : éléments racinaires.

Pas de mobilier.

US 1022 : ensemble constitué par une remontée du rocher selon un axe est-ouest, avec deux fins fossés de part et d'autre, comblés par un sédiment argilo-limoneux brun.

Interprétation : structure indéterminée, peut-être naturelle.

Pas de mobilier.

FS 1023 (S 09) : chablis.

FS 1024 (S 10) : Fosse ou fond de fosse quadrangulaire de 83 par 86 cm de côtés, comblée par un sédiment argilo-limoneux brun, stérile.

Interprétation : plantation récente.

Pas de mobilier.

FS 1025 : Fossé rectiligne d'axe globalement ouest-est large de 50 cm, il est comblé par un limon argileux brun homogène. Son prolongement vers l'est est constitué par le fossé FO 1020 (S 09). Ce fossé rejoint idéalement à angle droit le fossé FS 1011 (S 05 et S 06) avec lequel il pourrait former un enclos quadrangulaire.

Interprétation : fossé d'enclos.

Pas de mobilier associé.

FS 1026 (S 12) : Fosse de plantation avec des départs racinaires, comblée par un sédiment très aéré, pulvérulent de limon brun.

Interprétation : creusement récent.

Pas de mobilier.

FO 1027 (S 12) : Fossé large de 140 cm, profond de 30 cm, présentant un profil en cuvette, comblé par un sédiment très aéré de limon brun avec des éléments récents (plastique).

Interprétation : ancien fossé parcellaire (cadastre napoléonien), comblé lors du remembrement.

Pas de mobilier.

FS 1028 (S 12) : Même description que FS 1027. Ces deux fossés encadraient un talus, limite parcellaire visible sur le cadastre napoléonien.

Pas de mobilier.

FS 1029 (S 12) : Fosse rectangulaire très récente avec reste de bovidé.

Interprétation : enterrement volontaire de bétail, très récent.

FS 1030 (S 11) : Fossé rectiligne d'axe est-ouest d'une largeur moyenne de 50 cm, comblé par un limon brun beige. Il constitue le prolongement occidental du fossé FS 2025. Ce fossé rejoint idéalement à angle droit le fossé FS 1011 (S 05 et S 06) avec lequel il pourrait former un enclos quadrangulaire.

Interprétation : fossé d'enclos.

Pas de mobilier associé.

FS 1031 (S 11) : Ensemble constitué par un petit fossé rectiligne d'axe est-ouest, large de 30 cm en moyenne, et par 3 petites fosses ovoïdes alignées parallèlement au fossé. Ces structures sont comblées par un sédiment argilo-limoneux brun. Cet ensemble est également parallèle au fossé FS 1030 et semble appartenir au même aménagement.

Interprétation : aménagement en lien avec l'enclos antique.

Pas de mobilier.

US 1032 (S 11) : Ensemble de petites fosses informes ou taches de sédiment limoneux brun.

Interprétation : éléments racinaires.

Pas de mobilier.

FS 1033 (S 11) : Reste très mal conservé d'une structure rectiligne en creux comblée par un limon brun gris clair, au sud du fossé FS 1030.

Interprétation : reste de fond de fossé mal conservé ? époque indéterminée.

Pas de mobilier.

US 1034 (S 11) : creusement ou tache de sédiment limoneux brun gris clair hétérogène.

Interprétation : éléments racinaires.

Pas de mobilier.

US 1035 (S 11) : tache de sédiment limoneux brun gris clair hétérogène.

Interprétation : élément racinaire.

Pas de mobilier.

US 1036 (S 13) : ensemble de 11 trous de poteaux (ou piquets) implantés dans le substrat. De formes circulaires, leurs diamètres varient de 10 à 27 cm. Ils ont tous le même comblement limoneux gris brun. En plan, ils forment un angle droit qui suit les axes nord-sud et est-ouest.

Interprétation : ensemble de trou de piquets indéterminé.

Pas de mobilier.

US 1037 (S 13) : ensemble de 2 trous de poteaux (ou piquets) implantés dans le substrat, semblables aux TP US 1036. De formes circulaires, leurs diamètres varient de 11 à 22 cm. Ils ont un comblement limoneux gris brun.

Interprétation : ensemble de trou de piquets indéterminé.

Pas de mobilier.

FS 1038 (S 13) : Fosse ovale de 115 cm sur 96 cm, peu profonde, comblée par un sédiment argilo-limoneux beige, compact.

Interprétation : fosse indéterminée.

Pas de mobilier.

FY 1039 (S 34) : Fosse ovale de 150 cm sur 70 cm creusée dans le rocher dégradé. Elle adopte un profil en cuvette arrondie relativement régulier, quoi qu'un peu plus vertical à l'est. Elle comporte deux niveaux de comblement. Le niveau inférieur est un limon cendreuse et charbonneux avec quelques petits moellons bruts de quartz brûlés. Le niveau supérieur est composé de blocs de quartz brûlés, dans une matrice limoneuse et charbonneuse. Le sol autour ne présente pas de rubéfaction poussée, bien qu'ayant manifestement chauffé, plus visible au fond.

Interprétation : foyer de pierres chauffées isolé d'époque indéterminée.

Aucun mobilier associé.

US 1040 (S 34) : Fosse ovale de 100 cm sur 110 cm comblée par un sédiment argilo-limoneux brun gris compact.

Interprétation : fosse isolée indéterminée

Pas de mobilier.

FO 1041 (S 14) : Fossé rectiligne large de 50 cm, suivant un axe est-ouest. Il est comblé par un sédiment argilo-limoneux brun clair.

Interprétation : fossé indéterminé, qui s'inscrit toutefois dans le système plus ou moins orthonormé de fossés de l'enclos supposé antique.

Interprétation : structure agraire ancienne.

Pas de mobilier.

US 1042 (S 14) : ensemble de petites fosses de type trous de poteaux au nord-ouest du fossé FO 1041.

Très mal conservées, informes et désordonnées, elles présentent le même comblement que le fossé. Elles ont livré quelques rares fragments de torchis brûlé.

Interprétation : reste de structure légère en bois et torchis

Mobilier : torchis brûlé sur clayonnage

FO 1043 (S 14) : Petit fossé rectiligne d'axe nord-sud, large d'une vingtaine de centimètre en moyenne, il est comblé par un limon argileux brun clair. De dimensions similaires au fossé FO 1044, il lui est perpendiculaire et constitue sans-doute avec celui-ci une structure quadrangulaire. Il est très mal conservé.

Interprétation : élément de structure fossoyée à angle droit très arasée.

Pas de mobilier.

FO 1044 (S 14) : Petit fossé rectiligne d'axe est-ouest, large de 20 à 40 cm centimètre en moyenne, il est comblé par un limon argileux brun clair. De dimensions similaires au fossé FO 1043, il lui est perpendiculaire et constitue sans-doute avec celui-ci une structure quadrangulaire. Il est très mal conservé. Deux petites taches irrégulières lui sont associées. Elles semblent correspondre à des éléments de racines.

Interprétation : élément de structure fossoyée à angle droit mal conservée.

Pas de mobilier.

FO 1045 (S 14) : Ensemble de deux fossés parallèles larges de 140 cm, comblés par un sédiment très aéré de limon brun. Ils correspondent au prolongement ouest des fossés parcellaires FO 1027 et FO 1028.

Interprétation : anciens fossés parcellaires (cadastre napoléonien), comblés lors du remembrement.

Pas de mobilier.

US 1046 (S 15) : Ensemble de deux fossés rectilignes parallèles, d'axe nord-sud, d'une largeur supérieure à 1 m. Ils sont comblés par un limon brun foncé aéré.

Interprétation : Fossés encadrant un ancien talus, correspondant à une limite parcellaire du cadastre napoléonien.

Mobilier : un fragment de tôle en fer indéterminée.

US 1047 (S 16) : Ensemble de deux fossés parallèles larges de 100 cm en moyenne, comblés par un

sédiment très aéré de limon brun. Ils présentent un profil en cuvette à fond plat, pour une profondeur maximum de 75 cm. Ils correspondent au prolongement ouest des fossés parcellaires FO 1027 et FO 1028 ainsi que l'ensemble 1045.

Interprétation : anciens fossés parcellaires (cadastre napoléonien), comblés lors du remembrement.

Pas de mobilier.

US 1048 (S 16) Ensemble de traces oblongues, rectilignes et assez courtes, plus ou moins orientées selon le même axe ouest-est, comblées avec un sédiment très aéré brun.

Interprétation : traces racinaires ou creusements récents (ornières ?)

Pas de mobilier.

FO 1049 (S 16) : Fossé plus ou moins rectiligne (bord nord rectiligne, bord sud informe) d'axe globalement est-ouest. Il est comblé par un sédiment argilo-limoneux brun.

Interprétation : possible fossé ayant bordé un talus situé au sud. Il est tentant de l'associer à la grande limite parcellaire du cadastre napoléonien située immédiatement au nord.

Pas de mobilier.

FO 1050 (S 16) : Fossé d'axe est-ouest d'une quarantaine de centimètres de largeur, comblé par un limon aéré ayant livré des tessons contemporains.

Interprétation : fossé indéterminé lié aux travaux agricoles ?

Mobilier : tessons contemporains non conservés.

US 1051 (S 16) : ensemble de deux fossés suivant un axe globalement nord-sud, mais quelque peu divergents vers le nord. Ils sont comblés par un sédiment argilo-limoneux brun.

Interprétation : fossés indéterminés.

Pas de mobilier.

FS 1052 (S 16) : Petit fossé rectiligne d'axe NO-SE, de moins de 20 cm de largeur, comblé par un sédiment argilo-limoneux brun sombre meuble. Il se développe également dans le sondage 18, soit une longueur (observée) de plus de 50 m.

Interprétation : fossé indéterminé, possible trace agraire récente.

Pas de mobilier.

US 1053 (S 16) : Ensemble de deux fossés parallèles

d'axe nord-sud, larges de 100 cm en moyenne, comblés par un sédiment très aéré de limon brun. Ils ont manifestement encadré un talus.

Interprétation : anciens fossés parcellaires antérieurs au cadastre napoléonien, pouvant correspondre à un parcellaire quadrangulaire antique semblable à celui supposé plus au nord.

Pas de mobilier.

FS 1054 (S 17) : Fossé rectiligne d'axe ouest-est, son bord sud est régulier tandis que son bord nord est informe et présente de nombreuses protubérances. Il est comblé par un limon brun aéré avec cailloux et plaquettes de schiste.

Interprétation : fossé ayant bordé un talus, perturbé par les réseaux racinaires.

Pas de mobilier.

FS 1055 (S 17) : Fossé rectiligne de même description que FS 1054, mais plus régulier.

Interprétation : Fossé parcellaire ayant disparu antérieurement au cadastre napoléonien, pouvant correspondre à un parcellaire quadrangulaire antique semblable à celui supposé plus au nord

Pas de mobilier.

US 1056 (S 18) : Ensemble de deux fossés parallèles larges de 100 cm en moyenne, comblés par un sédiment très aéré de limon brun. Ils correspondent au prolongement ouest des fossés parcellaires FO 1027 et FO 1028 ainsi que les ensembles 1045 et 1047.

Interprétation : anciens fossés parcellaires (cadastre napoléonien), comblés lors du remembrement.

Pas de mobilier.

US 1057 (S 19 et S 21) : Ensemble de deux fossés, prolongement sud des fossés US 1046. Observés dans les sondages S 19 et S 21.

Interprétation : limite parcellaire du cadastre napoléonien.

Pas de mobilier.

FS 1058 (S 19) : Petite fosse circulaire de 67 cm de diamètre, avec un comblement limoneux brun meuble contenant des pierres.

Interprétation : fosse isolée indéterminée.

Pas de mobilier.

US 1059 (S 21) : ensemble de 3 fossés rectilignes prolongement des fossés US 1056.

Interprétation : limite parcellaire du cadastre

napoléonien.
Pas de mobilier.

US 1060 (S 22) : Ensemble de 2 fossés d'axe est-ouest, plus ou moins parallèles, comblés par un sédiment très aéré de limon brun.

Interprétation : fossés n'apparaissant pas sur le cadastre napoléonien, mais comblés à une période relativement récente.

Pas de mobilier.

FO 1061 (S 22) : mêmes caractéristiques que US 1060.

Interprétation : fossés n'apparaissant pas sur le cadastre napoléonien. Comblés par un niveau de limon brun homogène compact.

Pas de mobilier.

FS 1062 (S 23) : fosse circulaire de 50 cm de diamètre, comblée par un limon argileux brun clair compact.

Interprétation : fosse isolée indéterminée.

Pas de mobilier.

FS 1063 (S 23) : fosse ovale de 70 cm x 64 cm de diamètre, comblée par un limon argileux brun clair compact.

Interprétation : fosse isolée indéterminée.

Pas de mobilier.

US 1064 (S 23) : ensemble de deux fonds de fossés d'axe ouest-est, assez peu rectilignes, comblés avec un limon argileux brun très clair chargé de cailloux.

Interprétation : traces agraires récentes (ornières rechargées ?)

Pas de mobilier.

US 1065 (S 23) : ensemble de trois fossés correspondant aux prolongements ouest des deux fossés 1060 et du fossé FO 0161.

Interprétation : ensemble fossoyé.

Pas de mobilier.

FS 1066 (S 27) : Fosse ovale de 130 cm par 113 cm, très mal conservée, avec trace de brûlé et présence de charbon.

Interprétation : fosse récente avec reste de matériaux brûlés.

Pas de mobilier

FS 1067 (S 27) : trou très récent comblé de pierre et de terre limoneuse très aérée.

Interprétation : fosse récente.

Pas de mobilier.

FO 1068 (S 28 et S 29) : fossé rectiligne très régulier, d'axe nord-sud, de 75 cm de largeur, conservé sur 12 cm de profondeur. Il est comblé par un sédiment argilo-limoneux brun clair compact avec des éclats de schiste.

Interprétation : fossé relativement isocline avec les fossés nord-sud US 1046 (cadastre napoléonien) et pouvant appartenir au même système parcellaire.

Pas de mobilier.

FS 1069 (S 28) : Fosse ovale de 106 cm sur 80 cm comblée par un sédiment cendreux et charbonneux dans une matrice argilo-limoneuse brune, avec des éclats de schiste. Nombreux éléments végétaux.

Interprétation : fosse récente indéterminée

Pas de mobilier.

FS 1070 (S 29) : Fosse ovale de 96 cm sur 110 cm comblée par un sédiment argilo-limoneux brun clair compact.

Interprétation : fosse isolée indéterminée

Pas de mobilier.

US 1071 (S 32) : Prolongement ouest des fossés US 1059.

Interprétation : extrémité occidentale dans l'emprise du diagnostic de l'ensemble fossoyé formant talus et limite de parcelle visible sur le cadastre napoléonien.

Pas de mobilier.

FO 1072 (S 31) : Large fossé rectiligne d'axe est-ouest comblé par un limon brun compact et homogène. Il se situe dans le prolongement ouest de 1065 et 1061.

Interprétation : grand fossé parcellaire antérieur au parcellaire napoléonien.

Pas de mobilier.

FS 1073 (S 31) : Fosse oblongue selon un axe nord-sud, de 55 cm sur 32 cm, comblée par un sédiment cendreux et charbonneux avec éclats de schiste. Elle comporte quelques blocs de quartz.

Interprétation : fosse isolée indéterminée.

Pas de mobilier.

3. Liste des photographies

abréviations des auteurs :

BG : Bertrand Grall

MF : Muriel Fily

RB : Ronan Bourgaut

RP : Ronan Pérennec

1593 : S 02 ; FO 1002 ; RP

1594 : S 02 ; FO 1002 ; RP

1595 : S 02 ; FO 1002 ; sondage et pelle mécanique ; RP

1596 : S 02 ; FO 1002 testé ; RP

1597 : S 02 ; FO 1002 testé ; RP

1598 : S 02 ; FO 1002 testé ; RP

1599 : S 02 ; FO 1002 testé ; RP

1600 : S 02 ; FO 1002 testé ; RP

1601 : FO 1004 ; vu de l'est ; RP

1602 : idem

1603 : FO 1004 testé ; RP

1604 : FO 1004 vu de l'ouest, RP

1605 : FO 1004 vu de l'est et vue générale de la tranchée de sondage, RP

1606 : idem

1607 : FO 1005 et US 1006 vus de l'est ; RP

1608 : FO 1005, FO 1004, US 1006 vus de l'est ; RP

1609 : FO 1005 et US 1006 vus de l'est

1610 : FO 1005 et US 1006 vus de l'ouest ; RP

1611 : idem

1612 : idem

1613 : idem

1614 : FO 1004 testé ; tronçon ouest vu de l'est ; RP

1615 : FO 1004 tronçon ouest ; vue zénithale

1616 : FO 1004 tronçon ouest, coupe vue de l'ouest ; RP

1617 : FO 1004 tronçon est, vue de l'ouverture ; RP

1618 : FO 1004 tronçon est, vue de la coupe depuis l'est ; RP

1619 : idem

1620 : FO 1004 tronçon ouest vue zénithale de l'ouverture ; RP

1621 : FO 1005, ouverture et coupe ; RP

1622 : idem

1623 : idem

1624 : idem

1625 : idem

1626 : Trou de piquet 1006-3

1627 : idem

1628 : FO 1002, S 04 ; RP

1629 : US 1009 et 1010 vues de l'ouest ; RP

1630 : idem et FO 1002 ; RP

1637 à 1640 : FO 1011 ; RP

1641 à 1643 : FO 1011 testé, coupes ; RP

1646 : vues générales de la tranchée 3 ; RP

1653 à 1655 : coupe US 1013 testée ; RP

1656 à 1658 : US 1013 testée ; RP

1659 et 1660 : US 1015 ; RP

1661 à 1666 : vues zénithales du sondage S 07 ; RP

1667 à 1669 : coupe de FO 1016 ; RP

1670 : FO 1019 depuis le NO ; RB

1674 à 1675 : FO 1020 depuis l'est ; RB

1676 à 1678 : FO 1020 section, test ; RB

1679 à 1680 : trace racinaire 1021 ; RB

1683 à 1687 : photos ambiances, levé topo ; RB

1688 à 1689 : FO 1025 depuis l'est ; RB

1690 à 1691 : vue générale de S 10 depuis le sud-est ; RB

1692 à 1693 : vue générale de S 12 depuis le sud-est ; RB

1694 à 1695 : FO 1027 et FS 1029 depuis l'ouest ; RB

1996 à 1997 : FO 10258 depuis l'ouest ; RB

1698 à 1699 : vue générale de S 11 depuis le sud-est ; RB

1700 à 1702 : ensemble des fossés et petites fosses US 1030, 1031, 1032, depuis l'ouest ; RB

1703 à 1705 : idem depuis l'est ; RB

1706 à 1708 : ensemble des trous de piquets US 1036 depuis le nord ; RB

1709 à 1711 : 1037 et 1038 depuis le nord ; RB

1712 à 1713 : vue générale de S 13 depuis le nord-ouest ; RB

1714 : ambiance ; RP

1715-1716 : FS 1039 et 1040 du S ; RB

1717-1718 : idem du N ; RB

1719 : FS 1039 vers l'E ; RB

1720 : idem vers le SO ; RB

1721 : ambiance ; RB

1722 à 1724 : FO 1041 et US 1042 depuis le sud ; RB

1725 à 1726 : FO 1043 et 1044 depuis l'est ; RB

1727 : vue générale de S 14 ; RB

1728 à 1730 : US 1046 depuis le nord (rectifier S14 en S15 sur plaquette) ; RB

1731 : FS 1039 nettoyée fouillée de l'O ; RB

1732 : vue zénithale FS 1039 ; RB

1733 à 1734 : vue générale de S 16 depuis le NO ; RB

1735-1736 : US 1047 depuis l'O ; RP
1737-1738 : US 1048 et 1049 depuis l'O ; RP
1739-1740 : US 1050 depuis le S ; RP
1741-1742 : US 1051 depuis l'O ; RP
1743-1744 : US 1052 depuis l'O ; RP
1745-1746 : US 1053 depuis le N ; RP
1757-1758 : FS 1068 de l'E ; RP
1759-1760 : idem du S ; RP
1761 : vue zénithale de FS 1068 ; RP
1762 : vue large de FO 1068 du S ; RP
1763-1764 : FS 1070 du N ; RP
1765 : vue zénithale FS 1070 ; RP
1766-1767 : FS 1069 du N ; RP
1768-1769 : FS 1069 du N ; RP
1771 à 1773 : US 1030 depuis le sud-est ; RP
1774 : vue zénithale de US 1030 ; RP
1775-1776 : vue générale de S 18 ; RB
1777-1778 : vue générale de S 17 du N ; RB
1779-1780 : FO 1054-1055 depuis l'E ; RB
1781-1782 : vue générale de S 19 depuis le SE ; RB
1783 : US 1057 depuis le S (rectifier plaquette 1047 en 1057) ; RB
1784-1785 : idem depuis le S (idem) ; RB
1786-1787 : vue générale de S 21 depuis le NO ; RB
1788-1789 : US 1058 du S ; RB
1790-1791 : US 1059 de l'O ; RB
1792-1793 : vue générale de S 22 du NO ; RB
1794-1795 : US 1060 de l'O ; RB
1796-1797 : FO 1061 de l'O ; RB
1798-1799 : vue générale de S 23 du SE ; RB
1800-1801 : ambiance – rebouchage
1802-1803 : FS 1063 du SO ; RB
1804-1805 : FS 1069 du SE ; RB
1806-1807 : idem du NE ; RB
1808-1809 : FO 1068 de l'E ; RB
1810-1811 : FO 1068 de l'E ; RB
1812-1813 : vue générale de S 29 de l'angle SE ; RB
1814 : idem du N ; RB
1815-1816 : ambiance ; MF
1817-1818 : vue générale de S 27 du SE ; RB
1819-1820 : FS 1066 du SE ; RB
1821-1822 : idem de plus loin (avec fenêtre S 27) ; RB
1823-1824 : vue générale de S 32 du NO ; RB
1825-1827 : FS 1071 de l'E ; RB
1828-1829 : vue générale de S 31 du NO ; RB
1830-1832 : FO 1072 et FS 1073 de l'E ; RB
1833-1834 : vue générale de S 34 du SE ; RB
1835 à 1839 : ambiance ; MF

4. Inventaire du mobilier

SONDAGE 3 - US 1001 (sac 1) :

- 1 fragment de fer informe
- 3 fragments de terres cuites architecturales indéterminées

SONDAGE 6 - US 1013 (sac 2) :

- 1 fragment de terre cuite orange informe
- 1 fragment de tôle ou de lame en fer

SONDAGE 10 - Hors-stratigraphie (sac 3) :

- 1 fragment de céramique modelé

SONDAGE 11 - Hors-stratigraphie (sac 4) :

- 1 fragment de terre cuite architecturale indéterminée

SONDAGE 14 – US 1042 (sac 5) :

- 1 fragment de terre cuite informe, brûlé : possible fragment de torchis

SONDAGE 15 - 1046 (sac 6) :

- 1 fragment de fragment de tôle de fer indéterminée en 4 morceaux

SONDAGE 15 – Hors-stratigraphie (sac 7) :

- 6 de terres cuites architecturales indéterminées
- 2 fragments de tegulae

SONDAGE 16 - Hors-stratigraphie (sac 8) :

- 1 fragment de col d'amphore de Tarraconnaise de type Pascual 1
- 4 fragment de terres cuites architecturales indéterminées
- 2 fragments de tegulae

SONDAGE 17 – Hors-stratigraphie (sac 9) :

- 1 fragment de tuile courbe

SONDAGE 21 – Hors-stratigraphie (sac 10) :

- 1 fragment de tegula

SONDAGE 22 – Hors-stratigraphie (sac 11) :

- 6 fragments de terre cuite orange indéterminée (TCA ?)

SONDAGE 23 – Hors-stratigraphie (sac 12) :

- 2 fragments de terre cuite modelée (dont 1 possible fragment de céramique indéterminée)
- 7 fragments de torchis brûlé

SONDAGE 27 – Hors-stratigraphie (sac 13) :

Sac 13 a :

- 1 anneau en fer (L. totale 11,5 cm ; diam. Ext. 3,6 cm ; diam. Int. 6,4 cm) avec pied de section circulaire (L. 4,4 cm) comportant une base parallélépipédique (4,7x2,6x3,1 cm)

Sac 13b :

- 2 fragments de faïence contemporaine
- 1 fragment de céramique vernissée verte médiévale ou moderne
- 5 fragments de terre cuite architecturale informe

SONDAGE 28 – Hors-stratigraphie (sac 14) :

- 1 outil en galet allongé (L. 9 cm ; l. 3,1 cm ; ép. 2,4 cm) brisé à une extrémité, plat à l'autre extrémité avec traces de percussion, nombreuses petites traces linéaires légèrement courbes sur les bords longs : outil multifonction (affûtoir, perceur, polissoir, etc.) d'époque indéterminée.

5. Inventaire des minutes de terrain

MINUTE 1

S 02, coupe sud du fossé FO 1002, échelle 1/10e,
Ronan Pérennec

S 03, coupe est du fossé FO 1004, échelle 1/10e,
Ronan Pérennec

S 03, coupe ouest du tronçon ouest du fossé FO
1004, échelle 1/10e, Ronan Pérennec

S 03, coupe est du tronçon est du fossé FO 1004,
échelle 1/10e, Ronan Pérennec

MINUTE 2

S 03, Coupe est du fossé FO 1005, échelle 1/10e,
Ronan Pérennec

S 03, coupe est de la fosse US 1006-3, échelle
1/10e, Ronan Pérennec

S 03, Coupe ouest-est de la fosse FS 1009, échelle
1/10e, Bertrand Grall

S 06, coupe sud du fossé FO 1011, échelle 1/10e,
Ronan Pérennec

S 06, Coupe nord-est sud-ouest du fossé FO 1015,
échelle 1/10e, Ronan Pérennec

MINUTE 3

S 06, coupe sud de la fosse FO 1013, échelle 1/10e,
Ronan Pérennec

S 07, coupe est du fossé FO 1016, échelle 1/10e,
Ronan Pérennec

S 34, coupe est-ouest du foyer FY 1039, échelle
1/10e, Ronan Pérennec

MINUTE 4

S 29, Coupe ouest-est du fossé FO 1068, échelle
1/10e, Muriel Fily

S29, Coupe est-ouest de la fosse FS 1070, échelle
1/10e, Ronan Pérennec

S 11, coupe sud-nord du fossé FO 1030, échelle
1/10e, Ronan Pérennec

S 28, précisions écrites sur l'US 1069, Muriel Fily

MINUTE 5

S31, précision écrites sur la fosse FS 1073, Muriel
Fily

Coupe nord-sud de la fosse FS 1038, échelle 1/10e,
Muriel Fily

Cahier d'enregistrement des sondages avec plans
schématiques par sondages, liste des unités
stratigraphiques et liste des photographies,
Ronan Bourgaut, Ronan Pérennec, Bertrand Grall,
Muriel Fily